



**HAL**  
open science

## Évolution du panorama de presse

Alice Gauny

► **To cite this version:**

Alice Gauny. Évolution du panorama de presse. Sciences de l'information et de la communication. 2002. dumas-01588343

**HAL Id: dumas-01588343**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01588343>**

Submitted on 9 Nov 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Alice GAUNY**

**MAITRISE EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION**

Rapport de stage

Stage effectué du 6 juin 2002 au 23 août 2002

Au

Centre de Documentation Générale

De

La Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord Pas de Calais

Hôtel Scrive

1, rue du Lombard

59 000 Lille

## **Evolution du panorama de presse**

Sous la direction de :

Madame Tellier, responsable universitaire

Madame Moussarie, responsable professionnelle

Lille III

Octobre 2002

Université Charles de Gaulle

UFR IDIST



## *Remerciements*

Je tiens à remercier ma responsable professionnelle, Madame Nicole Moussarie pour son écoute et son encadrement au cours de mon stage ainsi que Daniel Zenzius et Louise Depas (l'équipe du centre de documentation) pour leur accueil chaleureux et leur disponibilité.

Je remercie ma responsable universitaire pour ses conseils en matière de gestion de projet et pour le suivi de mon activité professionnelle.

Je remercie enfin la direction de la DRAC de m'avoir accueillie dans leur organisation et de m'avoir permis d'exercer ce travail dans les meilleures conditions.

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>I. PRESENTATION DE LA DRAC NORD PAS DE CALAIS ET DU CENTRE DE DOCUMENTATION GENERALE .....</b>	<b>4</b>
<b>1. Le ministère de la Culture.....</b>	<b>4</b>
1.1. Rappel historique.....	4
1.2. Organisation du ministère.....	4
<b>2. Les Drac : services déconcentrés de l'Etat.....</b>	<b>5</b>
2.1. Missions.....	5
2.2. Organisation.....	5
2.3. Zoom sur la Drac Nord Pas de Calais .....	6
<b>3. Le centre de documentation générale au coeur du service information et communication.....</b>	<b>6</b>
3.1. Présentation générale.....	6
3.2. Le personnel documentaire : mission, services et difficultés .....	9
<b>4. Cadrage de ma mission .....</b>	<b>11</b>
<b>II. PANORAMA DE PRESSE : ANALYSE DE L'EXISTANT, DES PRATIQUES ET DES BESOINS .....</b>	<b>12</b>
<b>1. Le panorama de presse actuel = analyse de l'existant.....</b>	<b>12</b>
1.1. Mon apprentissage.....	12
1.2. Définition et terminologie.....	12
1.3. Réalisation du panorama de presse : procédures actuelles .....	13
1.4. Place et rôle du panorama de presse.....	17
1.5. Un produit en évolution permanente.....	18
<b>2. Enquête dans la DRAC = analyse des pratiques et besoins.....</b>	<b>19</b>
2.1. Méthode d'enquête.....	19
2.2. Compte rendu succinct de ma prospection auprès des différents services .....	22
2.3. Les représentations et pratiques culturelles en matière d'information presse et d'outil informatique.....	22
2.4. Le produit optimal .....	28
<b>3. Enquête auprès des autres DRACS et de centre de documentation numérisant, ayant échoué ou ayant ce projet = regard critique permettant d'affiner ma réflexion sur ce sujet.....</b>	<b>28</b>
3.1. Méthode d'enquête.....	28
3.2. Analyse de l'enquête .....	30
3.3. Complément de cette enquête avec d'autres échos .....	32

<b>III. A LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION OPTIMALE .....</b>	<b>34</b>
<b>1. évolution du panorama de presse.....</b>	<b>34</b>
1.1. Avant-projet de numérisation du panorama de presse : quelles questions doit-on se poser ? Pour quelle démarche opter ?.....	34
1.2. Aspect technique : technologie et normes à mettre en oeuvre.....	36
1.3. Aspect juridique .....	41
1.4. Aspect financier.....	42
1.5. aspect usager .....	43
1.6. aspect personnel documentaire .....	44
1.7. mon avis en fonction des différents critères analysés .....	46
1.8. évolution élargie du panorama de presse.....	47
<b>2. Une méthodologie de travail qui passe par l'intégration et l'immersion : un projet         ancré dans la réalité quotidienne du centre de documentation générale.....</b>	<b>51</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>53</b>

## Introduction

Mon stage s'est déroulé dans un cadre particulièrement stimulant, celui du centre de documentation de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Nord Pas de Calais, il m'a offert ma première expérience dans le milieu professionnel de la documentation et dans une organisation culturelle : ceci m'a permis d'allier mon goût et les compétences acquises au cours de ma formation.

Ma mission de stage se concentrait sur l'évolution d'un produit documentaire : le panorama de presse réalisé chaque jour par le centre de documentation, produit personnalisé, diffusé à chacun des services composant la DRAC. Cette évolution avait dès le départ un cadre bien précis : la transposition du panorama de presse du support papier au support numérique. L'objet de ma mission était donc d'envisager la faisabilité de la numérisation du panorama de presse.

Au premier abord, ce projet m'est apparu démesuré ; le défi était d'en surmonter la dimension technique, chose peu aisée pour une néophyte ; finalement, j'ai exploité ce projet d'évolution sous divers angles, dont l'approche technique ; cependant, j'ai particulièrement voulu envisager l'évolution au niveau de l'utilisateur et du personnel documentaire. Autrement dit, quel impact cette innovation peut-elle avoir sur la circulation de l'information compte tenu de la situation instable du personnel documentaire et des représentations et pratiques culturelles des agents de la DRAC ?

Ma démarche s'est appuyée, dans un premier temps, sur une étude de l'organisation, puis sur une analyse de l'objet central de mon projet en pratiquant, une analyse des pratiques culturelles en matière d'outil informatique et une analyse de certaines expériences de numérisation en menant deux enquêtes ; ces deux étapes m'ont permis de collecter une somme d'informations, autant d'éléments qui m'ont donné un regard critique pour aborder la phase de recherche et d'élaboration d'une solution optimale pour l'organisation spécifique qu'est la DRAC Nord Pas de Calais.

# **I. Présentation de la DRAC Nord Pas de Calais et du centre de documentation générale**

## **1. Le ministère de la Culture**

Afin de mieux comprendre la place et les missions de la Drac, il semble important de revenir brièvement sur l'histoire et l'organisation du ministère de la culture.

### **1.1. Rappel historique<sup>1</sup>**

C'est par le décret 59-889 du 24 juillet 1959 que le ministère de la culture a été créé et ceci en particulier sous l'initiative d'André Malraux ; ceci a marqué la naissance d'une politique publique de la culture.

Les six grands objectifs propres à la politique culturelle française sont les suivants : la création, la conservation/mise en valeur, la diffusion/animation, la formation, la recherche et la gestion. Deux principes ressortent de ces objectifs : la déconcentration et la démocratisation.

La déconcentration est à distinguer de la décentralisation : en effet, tandis que la décentralisation est le transfert de compétences et des moyens afférents à une collectivité territoriale (région, département, commune), la déconcentration est le transfert des compétences, au sein d'une administration de l'Etat, des services centraux vers un service déconcentré : la déconcentration vise donc à faire traiter un maximum d'affaires relevant de l'Etat au niveau local.

### **1.2. Organisation du ministère**

Outre le cabinet ministériel et des services rattachés, le ministère comprend l'administration centrale qui regroupe la DAG, des directions ou délégations propres aux différents domaines d'activité de la culture (la DAP, la DMF....), les services déconcentrés (DRAC, SDAP) <sup>2</sup>, des établissements publics sous tutelle ( par exemple, le centre des monuments nationaux, la bibliothèque nationale de France, l'école nationale du patrimoine, certains théâtres nationaux...).

---

<sup>1</sup> Consulter la bibliographie : Dictionnaire des politiques culturelles

<sup>2</sup> Annexe 1 : sigles et abréviations

## 2. Les Drac : services déconcentrés de l'Etat<sup>3</sup>

### 2.1. Missions

Les directions régionales des affaires culturelles ont été créées, après une longue gestation, par le décret du 3 février 1977. Par ce biais, le ministère de la Culture est présent dans chaque région.

La Drac, telle la Drac Nord Pas de Calais, est donc un service déconcentré du ministère de la culture et de la communication qui comprend autour du directeur régional, des services dont les domaines d'activité correspondent à ceux des directions centrales. Placée sous l'autorité du préfet de région, elle a pour mission de mettre en oeuvre les grands axes de la politique culturelle de l'Etat tout en les adaptant au contexte régional.

Ses domaines d'activités sont les suivants : patrimoine, musées, livre et lecture, spectacle vivant, arts plastiques, cinéma et audiovisuel, architecture.

Par ailleurs, elle doit s'attacher à respecter la transversalité de certains projets, tels l'aménagement du territoire et l'élargissement des publics, l'économie de la culture, l'éducation artistique et culturelle.

### 2.2. Organisation

L'application des directives ministérielles et l'administration de chaque secteur impliquent une nécessaire cohérence avec la politique générale de la région ainsi qu'un fort partenariat avec les collectivités territoriales et les acteurs locaux de la vie culturelle, auprès desquels les DRACs exercent une fonction de conseil. A ce titre, le directeur régional est placé directement sous l'autorité du préfet de région et des préfets de départements, en l'occurrence Rémy Pautrat et Cyril Schott.

Le directeur gère donc l'ensemble des services internes<sup>4</sup> qui regroupent

- les services sectoriels dirigés par des conseillers (musées, patrimoine...)
- les services intersectoriels qui traitent de questions transversales dirigés également par des conseillers
- les services administratifs (service du personnel, comptabilité)

---

<sup>3</sup> Voir bibliographie : L'implantation du ministère de la culture en région.

<sup>4</sup> Annexe 2 : l'organigramme de la DRAC.

- le service information/ communication (centre de documentation générale et service communication).

### 2.3. Zoom sur la Drac Nord Pas de Calais

La Drac Nord Pas de Calais est une des plus grandes dracs par le nombre de services : l'institution fonctionne avec une petite centaine d'agents aux compétences et aux centres d'intérêts très diversifiés répartis en une vingtaine de services représentant de tous les services du ministère, services dont le nombre est en permanente augmentation : en témoignent la création du service architecture, du service des affaires générales, la nomination d'un chargé de mission pour Lille 2004. Nous verrons par la suite combien est difficile une organisation rationnelle de la circulation de l'information avec l'exemple du panorama de presse, produit d'information et de son éventuelle voire nécessaire évolution.

### 3. Le centre de documentation générale au coeur du service information et communication

#### Remarque :

Deux termes existent pour désigner le centre de documentation de la Drac : le centre de documentation générale (CDG) et le centre d'information et de documentation (CID) ; le centre de documentation est officiellement un CID, c'est à dire un service regroupant l'accueil, le service communication et le centre de documentation ; cependant, rares sont les Drac qui mettent en pratique une telle organisation : c'est pourquoi, je me tiendrai au cours de ce rapport au terme générique de CDG.

#### 3.1. Présentation générale

Le centre de documentation générale de la DRAC fait partie du service d'information et de documentation qui regroupe la documentation générale et le service communication. Créé en 1986 , ce service voit l'arrivée, en 1994, d'une chargée d'études documentaires, responsable de la documentation générale, qui réorganise pour une bonne part le centre de documentation générale : elle met en place un plan de classement, installe la base de données documentaire (TEXTO) ...en bref, elle redéfinit les priorités du centre de documentation en fonction des exigences du ministère.

L'équipe de travail est réduite et ceci d'autant plus depuis la fin du service national et par là même des objecteurs de conscience. Ainsi, il y a une personne à la communication et deux personnes à la documentation plus une vacation à mi-temps ; bien que la création d'un poste ait été reconnue nécessaire, ce dernier n'a pas été pourvu. Cette question du manque ou de l'instabilité du personnel devient particulièrement préoccupante dans la mesure où la charge de travail tend à croître avec , entre autres, la création de nouveaux services.

A l'origine, le CDG, conçu pour le public interne, s'est très rapidement ouvert au public externe; néanmoins, ce public externe reste un public de spécialistes, de professionnels de la culture, de chercheurs, d'artistes... etc. Les exigences de ces deux types de public ne sont pas similaires ce qui exige de travailler sur des champs d'action très étendus.

Ceci implique donc

- La collecte et la diffusion de l'information du ministère
- La constitution d'un fonds diversifié consacré aussi bien à des réflexions générales sur les politiques culturelles qu'au droit de la culture, à son économie, à la mise en place de projets, d'associations culturelles....
- Une bonne connaissance et une mise à jour permanente de l'actualité et de la vie culturelle de la région.

Cependant, il se pourrait que l'orientation future du centre de documentation générale tende à recentrer ce dernier et son fonds documentaire sur le public interne, par le biais peut-être de l'aide à la décision.

#### Le fonds documentaire

Comme je l'ai mentionné dans le paragraphe précédent, le fonds documentaire est particulièrement diversifié puisqu'il traite des questions administratives, socioéconomiques, juridiques, des structures culturelles comme des pratiques culturelles, des publics comme des politiques culturelles. Cette information est disponible au travers de différents types de documents : monographies, périodiques, panorama de presse, dossiers documentaires (utilisés par le personnel documentaire), guides pratiques, thèses et mémoires, rapports, documents officiels produits par le ministère ou par le conseil général et régional, vidéos et Cd Roms.

Le fonds des périodiques est informatisé avec Excel : la gestion des commandes et le bulletinage s'effectuent grâce au classeur INSTRU (pour instrument) : les abonnements sont au nombre de 70 mais au total, ce sont près de 300 titres (un numéro d'essai, une feuille de choux...) qui arrivent au centre de documentation. Le fonds d'ouvrages est informatisé avec le logiciel TEXTO, il compte quelques 3000 références. Ces ouvrages sont classés selon un plan de classement organisé autour de thèmes transversaux (international et culture, formations/métiers

de la culture...) et de secteurs spécifiques (musées, livre, cinéma...) et non selon une classification universelle<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Annexe 3 : plan de classement

### 3.2. Le personnel documentaire : mission, services et difficultés

Deux personnes s'occupent du centre de documentation de façon stable :

- Une chargée d'études documentaires
- Un secrétaire de documentation

Un deuxième poste de secrétaire de documentation reste vacant depuis sa création, il y a près d'un an et demi. Depuis le départ du dernier objecteur de conscience (fin février), le service fonctionne avec une vacation à mi-temps.

#### ○ Les tâches sont partagées

La responsable du centre de documentation est chargée de la gestion du service et du personnel documentaire : formation, organisation du travail...

Son travail s'organise autour de quatre grands pôles

- la veille documentaire
- la direction du service
- public
- relation extérieure (développement de liens, collaboration par exemple avec l'ADBS)

Elle se doit d'appliquer les missions énoncées par la circulaire du 31 décembre 1999.

Le premier secrétaire de documentation s'occupe de la gestion des commandes d'ouvrages ainsi que de leur traitement matériel et intellectuel lors de la réception ; par ailleurs, il est chargé de l'accueil téléphonique et physique. Ce poste est tourné vers l'externe.

L'organisation idéale du centre de documentation voudrait que le second secrétaire de documentation se consacre à la presse : gestion des périodiques, bulletinage, panorama de presse, ainsi qu'à l'accueil ; cependant, cette fonction est jusqu'à nouvel ordre exercée par le ou la vacataire. Ce poste est tourné à la fois à l'interne et à l'externe.

○ Les missions du centre de documentation<sup>6</sup>

-délivrer en interne une information organisée et pertinente.

-faciliter l'accès de tous à l'information culturelle en offrant un accueil de qualité.

-faire connaître et valoriser l'action de l'Etat, veiller à la cohérence des actions du ministère en région.

-assurer la cohérence de l'ensemble des produits d'information de la DRAC .

○ Les services et produits documentaires

Services quotidiens : constitution et gestion informatique du fonds documentaire, panorama de presse, bulletinage, veille documentaire, diffusion de l'information sur profil, communication importante en interne par le biais du réseau

Services plus ponctuels : bulletin d'informations (y figure, par exemple, la création d'un nouveau site accompagné d'un descriptif succinct), récapitulatif des nouveautés disponibles au centre de documentation, constitution des dossiers documentaires, mise à jour de l'intranet : un produit qui interviendra lors de la réalisation du panorama de presse numérisé ; l'intranet de la documentation existe sous sa forme actuelle depuis un an, il a été remanié lors du précédent stage estival. Il s'agit d'un portail qui est organisé en rubriques qui renvoient à des sites regroupant les informations culturelles, administratives et statistiques sur la région Nord Pas de Calais.

○ Les difficultés rencontrées par le personnel documentaire

Un effectif restreint, une charge de travail constante voire en progression privent le service de documentation de temps pour réaliser les tâches les plus quotidiennes ; pendant ma présence, il a souvent été question de faire évoluer le panorama de presse vers un format minimum afin d'y consacrer moins de temps ; sacrifice important lorsque l'on connaît la place et la valeur ajoutée de ce produit dans la circulation de l'information en interne ; par ailleurs, ces éléments constituent un frein certain à l'innovation, à la création de nouveaux produits ou encore au lancement de certains projets (tel la création du site Internet de la DRAC) . Ceci est, par

---

<sup>6</sup> Annexe 4 : Circulaire de 31 décembre 1999

ailleurs, un critère non négligeable dans l'élaboration d'un projet de numérisation comme nous le verrons ultérieurement.

#### 4. Cadrage de ma mission

La présentation qui précède est particulièrement importante car mon projet est étroitement lié à l'existant, à la réalité, au quotidien du centre de documentation, carrefour d'informations ; en effet, mon projet se concentre sur la faisabilité de la mise en place d'un panorama de presse numérisé et vise à l'amélioration tant de la circulation de l'information presse que de la gestion quotidienne du centre de documentation.

Cependant, comme les propos précédents ont pu l'illustrer, mon projet s'inscrit dans un contexte général assez difficile ; ce dernier a été évidemment élaboré en partie en fonction de cette situation de pénurie : de personnel, de temps et de disponibilité. Ainsi, il a fallu envisager les solutions en fonction d'une situation optimale (poste vacant pourvu) et d'une situation minimale (poste vacant non pourvu).

Par ailleurs, j'ai réalisé très rapidement que les ambitions exprimées lors des deux entretiens ayant précédé mon stage avaient été revues à la baisse : il n'était plus question d'un recours à un logiciel de GED (gestion électronique de documents). Pour la réalisation de mon projet, je disposais donc d'un ordinateur, de Microsoft 98, de Word, d'un dossier sous C comprenant un fichier images et un fichier index et enfin d'un scanner bureautique fonctionnant grâce au logiciel « Paint Shop Pro 6 ». Un nombre d'outils certes minimum mais cependant suffisant pour réaliser tests et prototypes. L'objectif n'était pas de se concentrer strictement sur l'aspect technique.

En effet, étant donné les conditions générales, il m'a semblé plus essentiel de chercher à discerner les répercussions d'un tel projet pour le personnel documentaire, pour les agents de la DRAC en matière de circulation de l'information presse compte tenu des pratiques et représentations culturelles en matière d'utilisation de l'outil informatique, et également d'une manière plus estompée, de certains obstacles matériels et techniques : autant d'entités à combiner, mais dont l'alliance est très souvent source de paradoxes.

## II. Panorama de presse : Analyse de l'existant, des pratiques et des besoins

### 1. Le panorama de presse actuel = analyse de l'existant

#### 1.1. Mon apprentissage

L'analyse de l'existant est passée par une phase d'apprentissage et de pratique du panorama de presse quotidien.

J'ai été formée au panorama de presse dès mon arrivée par la vacataire : Louise Depas, qui pratiquait le panorama de presse depuis le mois de mars et qui avait donc saisi un important corpus d'informations à ce sujet.

Cet apprentissage s'est fait par étapes : observation, assimilation d'une masse d'information concernant la réalisation du panorama de presse (contenu et technique), prise progressive d'autonomie (sélection des articles, photocopie...., réalisation seule du panorama de presse). J'acquis en deux semaines les rouages du système d'élaboration et de diffusion et fis le panorama de presse les deux dernières semaines de juin ; en cas d'absence de la vacataire, il m'est également arrivé de le faire dans le courant du mois de juillet et d'août. La réalisation est effectivement plus aisée qu'au début de ma formation, cependant dans la mesure où il s'agit d'une activité toujours perfectible et empirique, des zones d'ombre subsistent.

#### 1.2. Définition et terminologie

##### Définition :

Le panorama de presse réalisé chaque jour par le centre de documentation est un produit actuellement à destination de chacun des services de la DRAC, les conseillers et les chefs de service en sont les principaux utilisateurs ; il s'agit d'un corpus d'articles extraits de journaux nationaux et régionaux, quotidiens et hebdomadaires. Ce corpus est constitué d'articles traitant de questions culturelles : le champ de sélection étant vaste, les articles vont du budget de la culture à la restauration du patrimoine en passant par l'actualité des festivals, des initiatives ministérielles ou encore d'une troupe de théâtre... etc.

##### Terminologie :

Il est important de ne pas mélanger les termes « panorama de presse » et « revue de presse » que l'on emploie souvent comme termes synonymes ; d'un point de vue pratique et juridique, ces deux termes recouvrent bien deux réalités différentes.

Ainsi, le panorama de presse est un ensemble d'articles traitant de différents sujets appartenant à une même thématique ; relevant du régime des compilations, il est soumis à un contrôle du CFC ; les institutions faisant du copyright sont ainsi soumises à une législation draconienne : elles doivent payer des droits au CFC, droits qui sont eux même reversés aux auteurs.

Le panorama de presse est ce dont on dispose actuellement sous format papier ; la revue de presse est un produit dont disposent par exemple les DRAC Picardie ou Auvergne<sup>7</sup>.

Il s'agit d'une série de notices se référant à des articles : sont présentes les sources de l'article accompagnées d'un résumé signalétique ; cependant, il n'y a pas de lien vers les articles. La revue de presse constitue donc avec les citations, les copies strictement personnelles une exception au droit exclusif de l'auteur mentionnées dans l'article L.122-5 du CPI (code de la propriété intellectuelle) à condition que soient indiqués clairement la source de l'article et le nom de son auteur.

### 1.3. Réalisation du panorama de presse : procédures actuelles

Il y a différents modes de fonctionnement concernant le panorama de presse. Dix-neuf panoramas de presse personnalisés sont réalisés chaque jour (secrétariat général, politique de la ville, éducation artistique, DRAC, intersectoriel, Lille 2004, patrimoine : monuments historiques, inventaire, patrimoine, archéologie ; musique et danse, théâtre, livre, cinéma, musées, communication) ; le panorama est adressé à chacun des services, cependant, dans les faits, ce sont les conseillers et chefs de service qui y accèdent prioritairement ; tous les agents n'y ont pas facilement accès ce qui pose un problème concernant la circulation optimale de l'information presse.

On distingue les panoramas de presse sectoriels et les panoramas de presse transversaux ; les panoramas de presse sectoriels réunissent les articles les plus importants sur la politique culturelle nationale et régionale mais en particulier les articles spécifiques au secteur (ainsi les

---

<sup>7</sup> Annexe 5 : exemple de revue de presse : la revue de presse de la DRAC Auvergne.

conseillers livre et lecture sont – ils destinataires d’articles traitant d’un auteur régional, de la vie d’une librairie, d’initiatives concernant une bibliothèque...); les panoramas de presse transversaux réunissent eux des articles généraux d’une manière plus systématique et plus ponctuellement des articles plus spécialisés.

Certains services reçoivent parallèlement des panoramas de presse des délégations nationales, du ministère :

- Intersectoriel : le panorama de la presse juridique
- Musées : le panorama de presse de la DMF
- Arts plastiques : le panorama de presse de la DAP
- Cinéma : le panorama de presse du CNC

Il existe également des organismes qui produisent des revues de presse, telle celle acquise dernièrement par le centre de documentation sur la suggestion du directeur.

- Traversières : la revue de presse des acteurs culturels (bimensuel) ; cependant, il n’y a guère de considérations concernant les politiques culturelles ce qui constitue, dans le contexte de la DRAC, l’exigence première, la valeur ajoutée du panorama de presse.

Certains sont destinataires du panorama de presse tous les jours, d’autres une fois par semaine (arts plastiques, conservateur du site de Bavay, formation, personnel) ; la comptabilité reçoit le panorama de presse par Isabelle Pottier.

Le mode de fonctionnement est plus complexe pour l’Inventaire et les Monuments Historiques : les chefs de service sont destinataires du panorama de presse qui est ensuite complété par le secrétaire de documentation de la documentation du patrimoine et de l’inventaire et ainsi mis en circulation ; une grosse pochette circule alors lentement dans le service toutes les deux ou trois semaines.

○ Absence de traitement documentaire

Le panorama de presse ne fait pas l’objet d’un traitement documentaire : les panoramas de presse sont classés dans des pochettes par semaine et sont conservés ainsi dans la réserve pendant une période indéterminée : il apparaît nécessaire de les conserver pour justifier de la

consommation d'articles devant le CFC ; les articles ne sont donc ni archivés, ni traités comme ceci est parfois visible dans certaines DRACS : ainsi, la DRAC Poitou Charente entre chacun des articles sélectionnés dans la base TEXTO (indexation, résumé....), mais ce n'est pas la seule : on peut également mentionner la DRAC Corse.....

En 1997/ 98, il y a eu un essai de traitement documentaire : les coupures de journaux étaient donc traitées et venaient nourrir régulièrement les dossiers documentaires : cependant, cela était fastidieux et prenant ; par ailleurs, il fallait une personne occupée en particulier à cette tâche. Tout ceci n'est donc plus envisageable compte tenu de la conjoncture actuelle.

Seul est conservé un exemplaire du panorama de presse diffusé quotidiennement, mais le retour à cette information est impossible dans la mesure où il n'y a même pas de sommaire. Il s'agit donc d'un ensemble d'informations qui ne génèrent que du bruit.

Il ressort de l'enquête menée auprès du personnel de la DRAC, que nombreux sont ceux qui souhaitent, dans le cadre de la numérisation, pouvoir disposer d'une gestion documentaire et d'archives ; en effet, la numérisation peut ménager une ouverture sur un traitement documentaire rationalisé, formalisé et normalisé.

○ Déroulement de la matinée consacrée au panorama de presse

Jeudi 18 juillet 2002 :

- 8h45 / 9h30 : dépouillement du Monde et de Libération
- 10h10 / 10h40 : photocopies
- Courrier à aller chercher
- 10h50 / 11h30 : dépouillement du Figaro, de Nord Eclair, de la Voix du Nord (édition Arras, Lille). Cette phase s'accompagne de la mention de la date, de la source, de la pagination.
- Photocopies de 11h30 à 12h10
- Agrafage des panoramas de presse destinés aux différents services de la DRAC

Chaque matin, il y a donc la réception des nationaux (tôt le matin) :

« Le Monde » et « Libération ».

Et plus tard dans la matinée (10 h 45), la réception des régionaux :

« La Voix du Nord » (édition de Lille et d'Arras) et « Nord Eclair ».

Le lundi, on réceptionne les journaux du week-end : le nombre de journaux à traiter est donc doublé.

On peut ajouter à ces titres « le Figaro » le jeudi, 3 régionaux le vendredi (« Autrement dit » avec son supplément week-end, « la Croix du Nord », « Liberté Hebdo »).

Le panorama de presse est également alimenté de manière hebdomadaire par des photocopies d'articles extraits de Télérama, de la Gazette des Communes et d'autres périodiques plus ponctuellement<sup>8</sup>.

#### ○ La sélection<sup>9</sup>

La sélection hebdomadaire se situe entre 150 et 200 articles ; elle varie selon les jours, le lundi ou le vendredi, on atteint régulièrement 50 articles sélectionnés ; elle varie également en fonction des périodes de l'année : l'été est en effet une période plus calme ainsi que de l'actualité et de la politique éditoriale de certains journaux.

La sélection se fait en fonction des domaines de prédilection de chaque service. Elle exige une bonne connaissance du milieu culturel, des missions de chaque conseiller, des dossiers qu'ils traitent.

La continuité dans la réalisation du panorama de presse et en particulier dans la sélection des articles est importante: on sait ainsi précisément quels sont les sujets sensibles, les thèmes récurrents et quels sont déjà les articles qui ont été diffusés ; on acquiert, par ailleurs, plus d'aisance dans le traitement de l'information.

#### ○ Difficultés rencontrées dans le dépouillement

- photographier et assimiler l'ensemble des 21 services composants la DRAC chacun étant destinataire d'un panorama de presse spécifique.

- intégrer l'ensemble des préoccupations de chaque conseiller, ne pas oublier par exemple que les conseillères Musées et Arts Plastiques reçoivent respectivement un panorama de

---

<sup>8</sup> Annexe 6 : page de garde du panorama de presse

<sup>9</sup> Annexe 7 : un aspect de la sélection

presse de la DMF et de la DAP ; l'intersectoriel et l'administration sont également destinataires du Panorama de la presse juridique constitué par la sous direction des affaires juridiques (centre de documentation juridique et administrative), de la rue de Valois<sup>10</sup>.

- entrer dans un monde dont ma connaissance était lacunaire:

Ceci implique de s'adapter à un jargon<sup>11</sup>.

Ceci implique de se mettre au courant assez rapidement des grands dossiers importants: fonds Feder, les intercommunalités, les pays (villes d'art et d'histoire), les contrats d'agglomérations, commandes publiques....etc.

Ceci implique également de se renseigner plus spécifiquement sur le fonctionnement du ministère sur la région en général et sur tout ce qui constitue son patrimoine (industriel, littéraire, cinématographique, les scènes nationales, les lieux d'expérimentations tels Noroît, le Fresnoy...).

#### ○ Les photocopies

Les journaux sont donc dépouillés: les articles des journaux régionaux sont découpés et l'on mentionne sur l'article la source et la date de parution ; les articles des journaux nationaux sont simplement sélectionnés à l'aide de post-it.

L'étape suivante est la photocopie : les photocopies des articles de la région sont assez aisées ceux-ci ayant été découpés au préalable ; pour les articles nationaux, il faut faire œuvre de savants pliages, ce qui rend l'étape de la photocopieuse très fastidieuse ; il faut en effet conserver le journal intact puisque que ces derniers figurent sur le présentoir du centre de documentation pendant une ou deux semaines. Or, les articles sont souvent imbriqués, de très grandes dimensions ( en particulier les articles du Monde), recouvrent une page puis une partie infime de la page suivante...

#### 1.4. Place et rôle du panorama de presse

Il s'agit d'une activité lourde qui prend selon l'actualité et la densité des articles concernant le monde culturel de 2 h à 5 h, l'objectif étant de diffuser le panorama de presse à la

---

<sup>10</sup> siège du Ministère de la Culture et de la Communication

<sup>11</sup> voir l'annexe 1

fin de la matinée ou en début d'après-midi ; et induit une consommation de papier faramineuse ; l'objectif de la numérisation est donc en priorité de pallier ces deux problèmes.

Avec le temps, le panorama de presse ainsi réalisé est devenu une habitude dans la pratique de l'information presse des agents de la DRAC, c'est un produit dont ils sont destinataires chaque jour, la continuité du panorama de presse étant assurée tous les jours de l'année à quelques rares exceptions près ; cependant, dans la mesure où seul un exemplaire circule par service, tous les agents n'accèdent pas à cette information en temps voulu. Ceci est problématique : en effet, le panorama de presse représente un outil de travail non négligeable pour les services puisqu'il se fait l'écho de toutes les politiques et actualités culturelles avec son lot de polémiques, de tractations, de critiques envers la DRAC ....etc.

C'est ce problème de circulation inégale de l'information presse qui motive en partie le projet de numérisation du panorama de presse puisque sur le principe chacun pourrait avoir accès d'un clic au panorama de presse.

### 1.5. Un produit en évolution permanente

Le panorama de presse représente l'une des activités principales du centre de documentation ; il s'agit en effet d'un service incontournable qui remonte bien avant encore la refonte du centre de documentation par ma responsable de stage, Nicole Moussarie ; depuis, il a été certes normalisé et est assez fréquemment l'objet de remaniements, en fonction des préoccupations des conseillers mais également en fonction de l'actualité interne : aussi produit-on plus de panoramas de presse compte tenu de l'inflation du nombre des services constituant la DRAC. Par ailleurs, les panoramas de presse transversaux ont été créés depuis deux ans ; auparavant, le panorama de presse était trop compartimenté et trop restrictif ; la politique de la ville, par exemple, ne recevait que des articles concernant les milieux et quartiers défavorisés tandis que les conseillers souhaitaient acquérir une culture générale sur le sujet, sur les interventions culturelles et artistiques dans ces lieux (par exemple, l'intervention d'une troupe nationale ou d'une scène nationale telle que le Grand Bleu dans un de ces quartiers).

En bref, l'amélioration de ce produit est toujours recherchée : et c'est bien sûr cette même amélioration que vise le projet de numérisation du panorama de presse ; amélioration à la fois de l'accessibilité et de la gestion d'un produit documentaire. Reste à savoir si dans les faits, ce projet est réalisable. C'est à la lumière de deux enquêtes : auprès des agents de la DRAC et des DRAC réalisant un panorama de presse, que j'ai donc démarré cette phase de travail.

## 2. Enquête dans la DRAC = analyse des pratiques et besoins

### ○ Constat préalable valable pour les deux enquêtes réalisées :

La difficulté lorsque l'on mène ce type d'enquête, c'est leur caractère empirique et donc peu scientifique ; plus précisément, une discussion au téléphone ou un dialogue me semble quelque peu sujet à la subjectivité ; de la même manière, il est difficile d'établir des statistiques fiables, c'est pourquoi je ne me suis guère aventurée dans ce domaine.

### 2.1. Méthode d'enquête

#### ○ Le questionnaire<sup>12</sup>

Il a été réalisé à la lumière des premières semaines de stage qui se sont déroulées au mois de juin : en effet, pendant cette période, l'occasion m'a été donnée de

- m'immerger dans cette organisation,
- de rencontrer des agents,
- de prendre des repères dans mon lieu de stage
- de m'initier aux différentes tâches du centre de documentation générale de la DRAC
- de m'initier tout particulièrement au panorama de presse, base de réflexion principale de mon projet, produit informatif en but à une évolution.

#### ○ L'enquête

Elle a été réalisée du jeudi 11 juillet au vendredi 19 juillet 2002 ; elle avait pour objectif de constituer un panorama des pratiques de l'outil informatique et de l'information presse, et par la même occasion de recueillir les avis concernant le projet de la numérisation du panorama de presse actuel.

L'enquête a pris la forme d'entretiens « en tête-à-tête » : j'ai rejeté l'idée d'un questionnaire envoyé par mail sur le réseau de la DRAC, craignant la période estivale et le manque de temps des agents, j'ai donc préféré cette méthode plus directe et plus conviviale propre à saisir plus finement les sensibilités.

---

<sup>12</sup> Annexe 8 : enquête réalisée auprès des agents de la DRAC

La durée des entretiens est allée de 15 minutes à 2 heures et je dois dire que la réception de l'enquête au sein des différents services interrogés a été bonne

Le choix des personnes à interroger a été réalisé en fonction de critères bien spécifiques : **qui interroger et selon quels critères ?**

Il était tout d'abord important de s'adresser au plus grand nombre de services afin de cerner les diverses sensibilités mais également d'interroger tant des conseillers, des attachés que des secrétaires administratifs : afin de balayer les différentes fonctions. L'objectif était d'interroger un échantillon allant de 10 à 20 personnes.

#### Pourquoi interroger des conseillers ?

- conseillers avec un panorama de presse spécifique à leur domaine (sectoriel) mais également conseillers étant les destinataires d'un panorama de presse transversal
- ce sont les destinataires principaux : ce sont les décideurs.
- répercussion immédiate du panorama de presse dans leurs projets : forte interaction
- ce sont des agents très occupés, peu disponibles, qui sont en outre susceptibles de ne pas pouvoir accéder au jour le jour au panorama de presse en raison de leurs missions à l'extérieur de la DRAC, mais également de ne pas communiquer le panorama de presse à l'ensemble du service qu'ils dirigent.

#### Pourquoi interroger un chargé d'études, un attaché, un ou une secrétaire ?

- accès beaucoup plus rare au panorama de presse, ce dernier étant parfois « séquestré » par le conseiller destinataire
- aide cependant dans leur travail pour saisir les enjeux concernant les politiques culturelles...
- question importante dans le cadre d'une étude de la diffusion et de la circulation de l'information.

Enfin, j'ai interrogé dix-neuf agents sur la petite centaine que compte la DRAC. Orientée par Daniel, mon collègue secrétaire de documentation, pour les personnes à interroger aux Monuments historiques et à l'Inventaire, deux services comptant à eux seuls près d'une trentaine de personnes, j'ai donc consulté onze services sur les vingt-quatre que compte la DRAC ; ces services sont les suivants : livre, théâtre, arts plastiques, comptabilité, Lille 2004, inventaire, monuments historiques, architecture, documentation patrimoine, patrimoine, intersectoriel.

○ Remarque

J'ai jugé bon d'interroger trois personnes aux MH ( monuments historiques) et également trois personnes à l'Inventaire ; en effet, à eux deux, ces services réunissent près de 33 agents, soit un tiers des agents de la DRAC ; il était donc important d'interroger plusieurs agents afin que les avis soient suffisamment représentatifs de l'ensemble.

○ Composition de la population interrogée

5 conseillers ou chefs de service

3 attachés

1 photographe

10 agents : secrétaire, assistant(e)s

○ contact très intéressant avec les agents de la DRAC

J'ai demandé à une partie de ces personnes de m'expliquer leur mission ce qui a été très enrichissant bien que parfois assez long et fastidieux en raison de termes et de fonctionnements qui m'étaient inconnus.

Ceci a été particulièrement instructif concernant les missions du ministère, les missions de la DRAC, les modes de fonctionnement des subventions (ex : arts plastiques), les missions des conseillers, les difficultés rencontrées au sein d'une administration et en particulier d'une administration de culture ; l'objectif était double : mieux cerner le fonctionnement de la DRAC et essayer de percevoir au mieux les pratiques informationnelles et culturelles.

Voici quelques questions qui motivaient mon enquête.

- Y a-t-il des modes de représentations qui persistent ?
- La pratique de l'informatique est-elle bien ancrée dans le travail quotidien des agents quelle que soit leur fonction ?
- Répercussions du changement de support ?

Cette enquête a également été l'occasion de faire le point sur le panorama de presse actuel : sur les pratiques autour du panorama et sur les éventuels manques de ce dernier.

○ PLAN DE L'ENQUETE X

- a) pratiques autour du panorama de presse actuel
- b) pratiques autour de l'information presse et de l'outil informatique
- c) avis sur le projet de numérisation

2.2. Compte rendu succinct de ma prospection auprès des différents services X

- **importance du panorama de presse** et de l'information qui le compose pour le plus grand nombre des services.

- **circulation imparfaite, partielle de l'information presse** en raison d'un blocage de l'information chez les chefs de service ou chez les conseillers, de problèmes de circulation au sein d'un service et parfois d'un manque d'intérêt pour une information qui ne correspond pas aux préoccupations du moment, aux centres d'intérêts.

- **Grande disparité des pratiques de l'informatique**

L'échelle est très grande : elle va des gens qui font tout par le biais de l'ordinateur à des personnes pour qui cet outil est véritablement réhibitoire.

- **Réticences, en général, face au projet**, mais ce jugement est souvent complété par **un souhait de s'adapter à l'innovation**. Cependant, ce dernier n'est pas partagé par tous.

2.3. Les représentations et pratiques culturelles en matière d'information presse et d'outil informatique

Dans cette partie, je m'attarderai sur cet aspect qui prend toute son importance lorsqu'on le remet dans le contexte de la numérisation du panorama de presse.

2.3.1) *Pratiques en matière d'information presse*

Analyse en détail de quelques points de l'enquête

✓ *la fréquence de consultation du panorama de presse :*

▪ **jamais :**

- photographe de l'inventaire : il ne lit jamais le panorama de presse ; cependant, il lit Libé, qu'il vient chercher régulièrement au centre de documentation.

- Personnel de la comptabilité : mauvaise circulation du panorama de presse.

▪ **rarement :**

- la documentation du patrimoine (en effet, le responsable est un intermédiaire mais il ne lit pas spécifiquement le panorama de presse).

- Arts Plastiques : la conseillère fustige l'indigence du panorama de presse, reflet douloureux de la pauvreté de la région dans le domaine de l'art contemporain et accuse les journaux de ne pas se faire l'écho suffisant de toutes les manifestations intéressantes dans ce domaine.

- Intersectoriel : ils ne lisent pas le panorama de presse sauf quand un des agents sélectionne des articles intéressants ; cependant, cette absence d'articles est ressentie comme un véritable manque en particulier dans ce service où ils traitent dans l'urgence de gros dossiers.

Remarque : les chefs de service et les conseillers rencontrent des difficultés pour lire le panorama de presse tous les jours : souvent, ils le prennent et le lisent chez eux ; parfois également ils peuvent le lire en retard.

▪ **parfois :**

- théâtre : la secrétaire du conseiller théâtre se contente de balayer le panorama de presse.

- inventaire : les agents le consultent quand il circule c'est-à-dire péniblement et rarement

- intersectoriel : Un agent consulte parfois le panorama de presse et sélectionne des articles pour son service.

▪ **régulièrement :**

La plupart des conseillers et chefs de service consultent malgré tout très régulièrement le panorama de presse (Monuments Historiques, Livre, Théâtre, Inventaire).

✓ *utilité et pertinence du panorama de presse et des articles sélectionnés chaque matin*

- utilité au jour le jour pour le traitement de dossiers urgents, besoin de connaître l'actualité de certaines manifestations, les polémiques sur la DRAC ou sur Lille

2004, par exemple, afin de réagir au plus vite avec les partenaires et interlocuteurs.

- première source d'information pour certains agents qui ne consultent pas d'autres sources d'information tels les journaux en ligne ou la revue de presse DIC MCI ou encore les journaux papier
- Constitution de dossiers très fréquente : utilité à plus long terme
  - dossiers thématiques
  - dossiers sur une institution (une association ou une compagnie subventionnée par la DRAC): les articles les plus intéressants étant les articles critiques.
- Outil d'information qui constitue pour la plupart un point de départ à la recherche d'une plus ample information, exemple du service livre ; ainsi que pour la mise à jour informationnelle et pour les missions.
- Articles le plus souvent pertinents qui se font le reflet de l'actualité régionale ; il y a parfois des articles secondaires mais qui ne sont pas forcément inutiles (il est toujours bon de savoir qu'un conteur est venu dans tel ou tel village, ceci montre qu'il y a des efforts qui sont déployés par la commune autour de la lecture).

A l'intérieur d'un même service, les fonctions sont très différentes : le panorama de presse ne revêt donc pas le même intérêt pour tout le monde ; par exemple, à l'Inventaire et aux Monuments Historiques ; ce qui est intéressant pour la plupart des personnes, c'est d'avoir une vision générale et de faire son menu parmi les articles proposés, de se nourrir d'avis extérieurs.

- ✓ *consultation de l'intranet de la documentation, de la revue de presse DIC MCI et de la presse en ligne*

## **intranet de la documentation**

15 personnes ont répondu à cette question

7 disent ne pas la consulter : ce qui représente près de la moitié des personnes interrogées

4 personnes disent le consulter régulièrement

3 occasionnellement

1 rarement

### **presse en ligne** liens sur la page d'accueil de l'intranet

16 personnes ont répondu

9 disent ne pas les consulter

4 disent les consulter régulièrement

1 occasionnellement

2 rarement

### **revue de presse DIC MCI**<sup>13</sup>

18 personnes ont répondu à cette question

5 personnes ont déclaré ne pas consulter la revue de presse DIC MCI

5 personnes ont déclaré la consulter régulièrement

6 occasionnellement

2 rarement

Les démarches de quête d'information sur le Net demeurent très disparates et sont encore loin d'être généralisées. Les raisons sont manifestement diverses : le manque de temps, la masse d'information impossible à gérer, mais surtout l'habitude du support papier qui demeure ; le recours à l'outil informatique n'est pour la plupart des agents pas un automatisme ; de plus, il tue le rapport aux choses.

En outre, peu de personnes ont une autre source d'information régulière en dehors du panorama de presse ; par ailleurs, les personnes qui consultent la revue de presse DIC MCI sont les mêmes qui consultent les journaux en ligne ; le cas de l'intra net de la DOC est plus particulier, il s'agit d'un outil de travail (liens, références utiles...) plus direct encore que les deux outils mentionnés précédemment, ainsi nombreux sont les agents qui se font un devoir de le consulter régulièrement.

---

<sup>13</sup> Annexe 9 : présentation succincte de la revue de presse DIC MCI

### 2.3.2) *Attachement au support papier*

La transposition de support (support papier => support numérique) est sujet à d'importantes réticences, réticences en partie liées à un attachement au support papier.

Pourquoi cette préférence pour le support papier ? Le papier, c'est ce qui est familier : d'où l'importance du toucher et de l'émotion face au papier ; par ailleurs, une pile de courrier papier a plus de sens que les courriels reçus sur la boîte mail ; enfin, le papier est avant tout support de mémoire : la mémoire passe par l'écriture, le manuscrit comme l'a montré, par exemple, Jacques Roubaud<sup>14</sup>. La culture de l'écrit demeure encore très ancrée dans les pratiques culturelles des agents de la DRAC tandis que la « culture de la souris » ne perce que timidement.

### 2.3.3) *Pratiques en matière d'outil informatique*

Les ordinateurs ont été installés il y a une dizaine d'années à la DRAC ; leur arrivée a produit un choc et a nécessité une adaptation. L'utilisation de l'outil informatique est limitée, souvent considéré comme un repoussoir.

- Première raison : l'information présente sur Internet est le plus souvent brute, non traitée : ceci provoque une saturation d'informations; de plus, les agents disposent de moins en moins de temps pour traiter et assimiler l'information, bien que cet enjeu soit crucial (conseillers ; exemple : arts plastiques, lors de rencontre avec artistes...). L'information est noyée dans la masse et est souvent perdue.

- Seconde raison : le support numérique implique une lecture au bureau, pendant le temps de travail ; tandis que la plupart des personnes destinataires du panorama de presse en font la lecture chez eux, dans les transports en commun ; une lecture qui est, de plus, fatigante, en particulier pour les documents longs.

- Troisième raison : certaines personnes utilisent énormément le numérique, cependant parmi les personnes que j'ai interrogées, seules deux étaient convaincues : ils archivent par ce biais, solution qui évite la multiplication du papier et des dossiers ; en effet, avec le numérique, on obtient quelque chose de plus condensé et de plus systématique.

La numérisation vise à la réduction de la masse de papier et au désherbage de tout ce qu'il y a en double ; l'informatique peut éviter l'accumulation de papier, cependant,

---

<sup>14</sup> voir bibliographie.

actuellement, elle est équivalente à avant, en raison des pratiques et habitudes culturelles ; dès qu'ils voient un document intéressant, ils impriment ; peu de personnes réalisent une gestion par dossiers et fichiers des documents collectés sur Internet.

- Quatrième raison : enfin, le numérique est perçu comme quelque chose de virtuel, d'éphémère, phénomène qui engendre un manque de confiance vis-à-vis de ce support.

La sensibilisation à l'outil informatique est lente ; les réticences aux NTIC sont sensibles. Certains services ont le réflexe du numérique (exemple à l'inventaire), tandis que d'autres sont beaucoup moins familiarisés ; ainsi, les sensibilités au sein d'une même organisation sont très inégales et disparates. Dans tous les cas, une formation du personnel sera nécessaire.

#### Regard « statistique » concernant la transposition de support

On constate qu'une proportion de personnes qui ont un usage courant du numérique et du Web en particulier en côtoient d'autres dont l'usage est quasi inexistant

- Très gênante : 1 personne
- Un peu gênante : c'est cette catégorie qui regroupe le plus grand nombre de personnes qui émettent un avis frileux et mitigé sur le sujet mais qui cependant clament leur volonté de s'adapter
- Pas du tout gênante : 3 personnes

3 personnes reconnaissent ne pas avoir une utilisation courante du numérique. Les trois personnes en question se contentent d'ouvrir leur messagerie et d'aller sur le site du ministère : l'aventure ne va pas plus loin ; et les échos entendus dans la DRAC, à ce sujet, laissent à penser que ce ne sont pas les seules ; si l'on reporte à l'échelle de la DRAC on peut penser qu'un sixième des personnes de la DRAC ont une attitude telle face à Internet.

#### *2.3.4) ce qu'il faut retenir*

Ce qui modifie particulièrement le rapport à l'information dans le projet de numérisation du panorama de presse et ce qui se retrouve dans les pratiques autour de l'informatique, c'est la démarche qu'il est nécessaire d'effectuer : avec le panorama de presse actuel, les agents ont un produit fini qu'ils reçoivent chaque jour sur leur bureau ; avec l'actuel projet de numérisation, on leur demande de faire la démarche vers un produit ainsi que la série de produits d'information presse disponibles sur l'intranet de la documentation et sur internet.

Ainsi, le support papier est consommé immédiatement tandis que le support numérique exige une démarche personnelle. Deux dimensions qui s'opposent et demeurent en conflit.

#### 2.4. Le produit optimal

Les exigences exprimées par les agents de la DRAC sont les suivantes :

- la disponibilité : une disponibilité de deux semaines, ceci semble être une durée idéale compte tenu des absences (travail sur le terrain, stages, ARTT, congés).

- la lisibilité des articles et de la page d'accueil et la simplicité de l'usage

- la fiabilité technique : le produit numérisé ne doit pas être sujet à des bogues régulières.

- l'efficacité : ils demandent qu'il y ait restitution de l'information presse présente dans le panorama de presse actuel ; ils ne sont pas très favorables à un allègement du corpus.

### 3. Enquête auprès des autres DRACS et de centre de documentation numérisant, ayant échoué ou ayant ce projet = regard critique permettant d'affiner ma réflexion sur ce sujet

#### 3.1. Méthode d'enquête

Cette petite enquête a suivi de près l'enquête réalisée auprès des agents de la DRAC Nord Pas de Calais. Elle entre dans mon analyse des besoins et dans l'étude de faisabilité.

L'objectif était de connaître les échos de la numérisation dans plusieurs organisations de même nature ; ceci représentait donc un outil supplémentaire à mon étude.

La première difficulté était de savoir qu'elles étaient les DRACS qui numérisent ; en effet, l'information n'est pas toujours disponible sur le site Internet de ces organisations ; elle ne l'était que pour la Drac Corse. Ma responsable, Nicole Moussarie ne le savait pas non plus très exactement : cependant, l'information avait été diffusée lors de la dernière plénière des CID (centre d'information et de documentation).

La difficulté était d'autant plus grande que pendant un temps je n'ai pas réussi à distinguer les DRAC qui numérisaient véritablement et les DRAC qui diffusaient sur l'intranet

ou par messagerie électronique un sommaire des articles intéressants assortis d'un résumé indicatif, sans que l'on ait accès à l'article complet.

Etaient donc mentionnées dans cette liste : la DRAC Champagne Ardenne, Lorraine, Alsace, Haute-Normandie ; la DRAC Corse n'était pas mentionnée.

Il s'est avéré que la DRAC Champagne en était restée à l'état de projet concernant la numérisation : ceci fut néanmoins intéressant de confronter des avis divergents.

Par un autre biais, j'ai appris que le panorama de presse du Centre et du Languedoc Roussillon qui était auparavant numérisé ne l'était plus.

J'ai donc interrogé la DRAC Lorraine, Alsace, Corse et Haute Normandie.

J'ai décidé de prendre contact directement par téléphone, redoutant au même titre que pour mon enquête auprès des agents de la DRAC, la période estivale et le retard dans les réponses si le questionnaire était envoyé par mode électronique.

L'inconvénient est qu'au téléphone le contact est plus difficile à nouer et qu'il n'a pas toujours été évident de poser de manière exhaustive toutes les questions constitutives de mon enquête. Néanmoins, l'accueil m'a été en général favorable.

J'ai choisi d'axer mon étude **sur trois thématiques** <sup>15</sup>:

- l'aspect technique : solution mise en œuvre dans le cadre de la numérisation de la revue de presse : ceci m'a permis de me positionner concernant les solutions qu'il était possible de mettre en place afin de mener à bien le projet.

- l'aspect « économie quotidienne » : données chiffrées, évaluation du temps, du coût, masse de travail fourni.

- l'aspect « réception et répercussion pour le centre de documentation » : accueil réservé en interne au panorama de presse ainsi constitué, organisation du centre de documentation, difficultés rencontrées, avantages et inconvénients du produit.

---

<sup>15</sup> Annexe 10 : enquête à destination des DRAC pratiquant la numérisation du panorama de presse.

L'étude de la réception d'un nouveau mode de circulation de l'information tant pour les agents que pour le personnel documentaire fait écho à mon étude au sein de la DRAC en venant la compléter ; en outre, si le projet est pensé en fonction d'un public, d'une technologie, il doit être également conçu en fonction du service producteur : cette enquête était donc un des principaux moyens dont je disposais pour envisager les difficultés et les mutations qu'une telle technique pouvait impliquer pour le centre de documentation.

### 3.2. Analyse de l'enquête

#### 3.2.1) *les moyens mis en œuvre : le système D*

A l'étude des réponses, il s'avère que les DRAC qui numérisent ne font guère appel à des logiciels spécifiques : la tendance est de réaliser la numérisation avec des moyens techniques réduits. Ainsi, les quatre DRAC interrogées ont recours au scanner bureautique et à la mise en ligne du panorama de presse sur l'intranet ou encore sur un réseau local. Seules exceptions : la DRAC Lorraine qui a recours à un logiciel pour la création de pages web (page mil) et la DRAC Corse qui utilise un logiciel de GED en matière d'archivage.

Le panorama de presse prend la forme d'un sommaire sur lequel on crée une série de liens renvoyant aux articles numérisés sous un fichier image.

Il faut également souligner que toutes ces DRAC ont un site Internet et que la mise en place de la numérisation du panorama de presse remonte de 2000 à 1997 (pour la DRAC Lorraine) ; ceci m'a beaucoup surpris : naïvement, je pensais que ce type de projet se plaçait à la pointe du progrès tandis que finalement il s'inscrit simplement dans une continuité ; ceci est révélateur de grandes disparités qui règnent au sein d'une même institution.

Cependant, on peut remarquer que ce projet s'inscrit dans le contexte du programme de communication et multimédia mené par le ministère.

Le point de vue juridique, lui, reste flou : deux DRAC ont évoqué une prise de contact avec le CFC tandis que la DRAC Alsace, par exemple, fonctionne sur la base d'un accord tacite avec les deux journaux régionaux qu'elle numérise, tandis que le traitement des journaux nationaux demeure traditionnel.

Il s'agit donc d'une organisation, ancree depuis plusieurs années, réalisée avec peu de moyens par le biais d'une méthode simple mais encore souvent empirique (du point de vue juridique par exemple).

### 3.2.2) *ceci représente-t-il une économie ?*

Lorsque l'on compare avec la version papier, on ne constate pas d'économie probante. La périodicité du panorama de presse est quotidienne : rien n'est bouleversé de ce point de vue là ; de même, la numérisation n'a pas engendré de véritable réduction du nombre d'articles sélectionnés : ce nombre reste évidemment très variable (de 7 à 30 environ) pour les raisons que nous avons déjà exposées ; seule la DRAC Normandie semble avoir opter pour une sélection, soumise à des règles strictes, de 15 articles par jour.

Il ne faut pas négliger non plus le coût que représente l'achat de l'équipement nécessaire à la numérisation et en particulier l'achat du scanner, coût d'autant plus élevé que le scanner est performant ; ainsi que le coût du CFC.

L'économie peut venir de la concentration du panorama de presse sur la presse régionale comme cela est le cas dans deux des DRAC interrogées ; les autres conservent un corpus similaire à celui de la réalisation papier.

La numérisation occasionne, par ailleurs, une économie certaine de papier et du même fait une économie matérielle sur le plan de la production ; en effet, auparavant les photocopies étaient réalisées pour chaque service ; à présent, on a recours aux photocopies lors d'un problème de format uniquement.

Cependant, il ressort qu'aucune économie n'est réalisée au niveau du temps de réalisation et du personnel qui en a la charge : en effet, le temps de numérisation au scanner remplace des photocopies. Le temps consacré à cette tâche s'échelonne en moyenne de 2 à 5 h.

Le gain de temps se fait plus au niveau de la circulation de l'information au sein de l'organisation. La circulation de l'information, par ce biais, est formalisée, uniformisée et normalisée. Mais, pour le personnel en charge du panorama de presse numérisé le gain de temps n'est pas réellement perceptible.

### 3.2.3) *la réception*

Si l'on s'en tient aux témoignages, il apparaît que l'accueil du panorama de presse au sein des services des DRAC concernés est favorable. Accompagné de quelques réticences au début, il est finalement bien consulté. C'est un peu ce que je pressens pour la DRAC Nord Pas de Calais ; en effet, compte tenu des pratiques culturelles en la matière, il me semble que le projet ne recevra pas d'emblée un accueil chaleureux ; par la suite, tout dépend du travail de communication, de formation et pratique qui est réalisé afin de pallier ces difficultés.

Il est effectivement intéressant pour le personnel de la DRAC d'avoir accès sans obstacle au panorama de presse et ceci dans un temps quasi réel. Je n'ai pas eu beaucoup de retour sur la consultation effective du panorama de presse numérisé ; seule la DRAC Haute Normandie qui entreprend actuellement une étude a pu me dire que la rubrique la plus visitée de leur intranet était celle du panorama de presse.

L'impact de la numérisation sur l'organisation du centre de documentation est indéniable :

- le passage du support papier au support numérique représente pour le documentaliste une petite révolution.
- le centre de documentation est de plus en plus axé vers les documents numériques.
- la numérisation représente un intérêt certain en matière d'archivage : en effet, même s'il y a peu de recherches rétrospectives, c'est souvent considéré comme un plus pour le centre de documentation.

Enfin, pour la plupart, il s'agit d'un travail de documentation comme un autre ; les difficultés sont minimales. L'avantage récurrent est l'accès de tous à l'information ainsi que la facilité d'archivage. Les inconvénients exprimés sont peu nombreux, ils se font l'écho de résistances culturelles et de la préférence, déjà présentes dans ma précédente enquête, pour le support papier ainsi que de quelques coups techniques ou organisationnels ( lourdeur des fichiers...).

### 3.3. Complément de cette enquête avec d'autres échos

Il était en effet nécessaire de ne pas se cantonner aux DRAC ; aussi ai-je pris contact avec le MRPS ( maison régionale de la prévention santé) et avec Domaine Musiques (association culturelle) et le MCI (par l'intermédiaire de ma responsable). Le MRPS envisage la mise en place de la numérisation de l'information presse d'ici la fin de l'année : j'ai pu voir leur manière de traiter le dossier, les questions qu'ils se posaient à ce sujet. Domaine Musiques a échoué dans cette tentative : j'ai donc pu recueillir un avis désabusé mais réaliste sur l'expérience avortée. Enfin, le MCI réalise la revue de presse DIC MCI, avec néanmoins des soucis techniques. Une collecte d'avis qui montre que ce type de projet est dans de nombreux esprits en particulier dans les centres de documentation ou dans les organismes brassant une grande masse d'information et souhaitant la restituer sous un format numérique mais qui cependant me donne des clefs pour mieux cerner et envisager le projet dans le cadre spécifique de la DRAC Nord Pas de Calais.

A 'Domaine Musiques', le projet de numérisation réfléchi est intervenu dans le cadre d'une réduction sensible des effectifs pour un travail rapide et efficace. Cette numérisation passait par une recherche préalable sur Internet : le problème majeur était de se retrouver confronté à une masse d'information phénoménale dont le traitement nécessitait deux heures de travail sur l'ordinateur : ingérable pour cette personne. Malgré une réception enthousiaste, ce projet n'était pas viable et pour de nombreuses raisons qui dépassent le poids que représente cette tâche, parmi lesquelles :

- Le problème de taille informatique (montage PDF lourd, reconnaissance de caractère pas probante) et de taille physique.
- Une méconnaissance technologique, un manque d'équipement qui conduit à faire un produit bricolé : or, ce type de projet entre dans un projet d'entreprise, répond à une autre logique de développement et nécessite donc un important investissement.
- Les mises en page biscornues et les formats supérieurs à un format A 4 ne facilitent pas le travail.

A la 'MRPS', la réflexion sur la numérisation se fait dans la logique de la création d'un site Internet. Le projet consiste à importer les articles des revues qui sont en ligne et de numériser les articles des revues qui ne le sont pas. Il semble nécessaire de respecter une certaine cohérence.

Au 'MCI', l'organe qui réalise le panorama de presse disponible sur l'intranet du ministère, les choses se font mais d'une manière très empirique et paradoxale. Les documentalistes réceptionnent des articles déjà numérisés, si le travail réalisé n'est pas satisfaisant, il faut bricoler les articles.

Ainsi, sous format papier comme sous format numérique, on constate que le panorama de presse est une activité lourde, technique ; finalement, ce qui semble le plus paradoxal c'est qu'utiliser une nouvelle technologie ne semble pas améliorer le travail et le qualité du produit.

Ces deux enquêtes m'ont donc permis de réunir un ensemble d'informations me donnant autant d'éléments critiques, pour me poser les questions les plus pertinentes, pour envisager au mieux le projet de numérisation du panorama de presse dans le cadre cependant bien spécifique de la DRAC Nord Pas de Calais : autant de regards et de constats qui convergent vers la question suivante. A la lumière des obstacles techniques, de l'impact sur les pratiques culturelles et sur le personnel documentaire, comment mettre en place la diffusion optimale de l'information presse par le biais de l'outil numérique ?

### III. A la recherche d'une solution optimale

#### 1. évolution du panorama de presse

##### 1.1. Avant-projet de numérisation du panorama de presse :

quelles questions doit-on se poser ? Pour quelle démarche opter ?

J'ai été sensibilisée à ce type de projets et de démarche et aux enjeux qui lui sont liés en me renseignant sur des programmes de numérisation internationaux

- projets de numérisation de revues en sciences humaines et sociales au niveau international, projet PNER, MUSE ....

ainsi que sur des projets locaux de numérisation

- Domaine musiques

- MRPS

Et enfin sur les réalisations dans les DRAC.

##### *1.1.1) Les enjeux de la numérisation du panorama de presse*

- Pour ma responsable, le principal enjeu est de mettre en place un produit dont la réalisation engendre un gain de temps pour le personnel documentaire.

- Mais également de faciliter l'accès à l'information presse et d'aboutir ainsi à un accès plus démocratique à ces dernières.

- Par ailleurs, il ne fallait pas toucher à la nature et à la composition du panorama de presse : il fallait simplement réaliser une transposition.

En découlent implicitement d'autres enjeux :

- inciter de nouveaux usages chez les agents de la DRAC

- moderniser le système d'information =entrée dans les NTIC

### 1.1.2) les différents aspects qu'il faut envisager

- Aspect pratique

- Quoi numériser ?

Que veut-on numériser et dans quels buts ? Qu'est ce qui est et n'est pas numérisable ?

Qu'est ce qui a déjà été numérisé ? Comme nous l'avons déjà exposé, certaines informations sont en effet disponibles en ligne (journaux en ligne, revue de presse sur l'intranet).

- Qui numérise ?

Appel à société spécialisée ou utilisation des compétences de chacun, des moyens stricts de l'organisation ? Le choix de l'un ou de l'autre implique des méthodes de travail différentes.

- Aspect technique

Comment réalise-t-on le prototype ? Avec quels outils ? Pour quel aspect ?

- Aspect usager

Cerner les pratiques culturelles à l'intérieur de l'organisation et plus spécifiquement le rapport à l'information et les représentations de l'outil informatique.

Cerner les modes de circulation de l'information et en déduire l'impact sur l'utilisateur.

- Aspect juridique : traitement de la question du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle intervient inévitablement dans ce type de projet.

- Aspect financier : coût

## 1.2. Aspect technique : technologie et normes à mettre en oeuvre<sup>16</sup>

### ○ La numérisation

Quelques questions préexistent à ce projet :

- doit-on conserver le même nombre d'articles que sur support papier ?
- comment traiter les articles doubles ?
- ...etc

La numérisation implique un changement de support qui modifie les méthodes de travail et la manière de percevoir, de traiter et de gérer l'information.

Dans le cadre du panorama de presse, la numérisation fait intervenir plus spécifiquement le travail et le traitement du document : du moins le rend-elle plus sensible. Ces points ont été bien soulignés par Caccomo<sup>17</sup>, qui dit que « la numérisation est un vecteur de normalisation en profondeur... elle modifie la nature des réseaux de distribution de l'information et des matériaux de diffusion ».

Je suis passée par toute une période d'essai de numérisation afin de me familiariser au scanner, au traitement du document et d'envisager tous les obstacles techniques que ce projet pouvait rencontrer.

#### *1.2.1) Essai de numérisation du panorama de presse effectué le 08 / 08 / 2002*

Le panorama de presse se composait de 21 pages, de 4 articles de deux pages, d'un page sur laquelle on pouvait lire deux articles, en tout de 17 articles à traiter.

- 45 minutes pour la numérisation
- 45 minutes pour la page d'accueil et les liens
- il faut ajouter à cela le temps de dépouillement et de photocopie : on atteint alors environ 3 heures de travail .

---

<sup>16</sup> Annexe 11 : guide de la numérisation

<sup>17</sup> voir bibliographie

Ceci reste certes raisonnable, cependant, il faut s'en tenir au traitement d'un nombre limité d'articles, entre 20 et 25 articles, sinon cette barrière risque d'être allègrement dépassée : la simple transposition est difficile à envisager, il faut peut-être bouleverser le produit dans certains de ses principes, rechercher plus la pertinence que l'exhaustivité, par exemple.

### *1.2.2) Problèmes principaux*

#### ○ problème des formats :

En effet, les articles issus d'une réduction (tels les articles du Monde et de Libération causent des problèmes importants de lisibilité : or, le jeu sur les paramètres (sur toutes les gammes de résolution) n'augmente pas sensiblement la qualité de l'image ; il est possible de redimensionner, cependant quand la qualité d'origine de l'image est mauvaise, la qualité de lecture n'en demeure que très insuffisante. Le format idéal pour une numérisation aisée correspond à un quart d'une page du Monde.

#### ○ problème de l'impression :

La qualité de l'impression dépend directement des formats ; or, pour avoir une bonne lisibilité de l'image, il faut l'agrandir ; cependant, à l'impression, les images sont mauvaises, tronquées ce qui est très fâcheux lorsque l'on connaît les pratiques en matière d'impression. Ce problème est dû au système d'exploitation : il interprète mal le format des images.

Le recours au format PDF s'avère nécessaire : le format PDF, format universel, permet que l'image soit lue par

tout le monde et que le document original soit protégé de toute modification.

#### ➤ Recours à un logiciel de reconnaissance de caractère (OCR) nécessaire

C'est un outil qui permet de transformer l'image en texte, Word. On récupère ainsi le texte directement, est peut alors être imprimé avec la qualité d'impression d'origine sans que le document ne soit trop volumineux. C'est un outil performant qui est sujet à des erreurs de reconnaissance.

### 1.2.3) *Elaboration de la page d'accueil<sup>18</sup> du panorama de presse disponible sur l'intranet de la documentation*

De nombreuses questions se posent lors de la constitution de la page d'accueil du panorama de presse numérisé :

-faut-il conserver tous les domaines du panorama de presse actuel ?

-comment faire lorsqu'il y a plusieurs articles sur la même page ?

-problème : classer un article dans une rubrique et une seule tandis qu'auparavant on avait la possibilité par le biais du support papier de multiplier le nombre de copies.

- La numérisation et la réalisation de la page d'accueil du panorama de presse reviennent à modifier le produit

- On passe d'un mode de diffusion personnalisé avec une partie commune à un produit global dans lequel chacun vient chercher l'information qui lui sied. On entre donc dans une autre logique.

- Tous les services sont destinataires du panorama de presse cependant on ne conserve pas le même nombre de thèmes et l'on effectue donc des regroupements : le nombre de services destinataires ne change pas, c'est le nombre de thèmes qui évolue.

- Le déséquilibre actuel risque d'être répercuté dans le panorama de presse numérisé : certains domaines seront mieux nourris que d'autres ; c'est donc au service de combler et de rééquilibrer en allant consulter d'autres thèmes, ceux en particulier les plus généraux (politique culturelle nationale et régionale).

Actuellement, il y a 21 services destinataires du panorama de presse ; on peut envisager de réduire le nombre de domaines en regroupant différents domaines sans pour autant que les agents perdent en information ; on peut ainsi créer les domaines suivants :

-politique culturelle générale

---

<sup>18</sup> Annexe 12 : page d'accueil

-politique culturelle régionale

⇒ deux domaines transversaux (témoins de la transversalité souhaitée par le centre de documentation et réalité de nombreux services)

-administration, formation et comptabilité

Mon interrogation concernant le nombre de rubriques à faire figurer dans la page d'accueil n'ayant pas été saisie par ma responsable, j'avais essayé de restituer le plus grand nombre de domaines dans la page d'accueil sans effectuer de regroupements par souci de réaliser un produit équivalent à celui dont le centre de documentation dispose actuellement.

Finalement, peu de temps avant la fin de mon stage, je montre ma version améliorée de la page d'accueil du panorama de presse à Nicole Moussarie qui me fait réaliser des regroupements que je n'avais osé faire auparavant.

Les regroupements sont donc les suivants :

Suppression des domaines « milieu scolaire » et « communication » qui iront piocher parmi les autres domaines.

- patrimoine (Monuments Historiques, Inventaire, patrimoine, archéologie et Bavay)
- spectacle vivant ( musique et danse, théâtre)

On aboutit donc à douze domaines : autant de manœuvres qui allègent la page d'accueil.

Il est avant tout nécessaire de rendre cette page formelle, facilement accessible et conviviale ; il faut donc opter pour une écriture, une disposition des écrits ergonomiques, ce qui ne s'avère pas évident.

Au début, j'avais conçu un produit simple, un peu étriqué il est vrai ; ce dernier a été amélioré par différents biais :

- ajout d'un fond
- création d'une page d'archives et d'un lien de la page d'accueil vers cette dernière.
- création de signets : vers le haut de page et les différents domaines afin de mieux circuler dans la page et d'accéder plus rapidement aux domaines souhaités.

Bref, j'ai mené un petit travail sur l'ergonomie et sur la simplification de l'accès à l'information.

- Les liens

Ces derniers visent à rendre les agents plus autonomes face à l'information presse.

Les liens pour l'archivage sont faciles à réaliser à condition de s'imposer une certaine discipline en la matière ; en effet, il est impératif de respecter l'arborescence des dossiers et fichiers.

Les liens vers la revue de presse DIC MCI et les journaux en ligne ne connaissent pas d'obstacles juridiques dans la mesure où la page d'accueil du panorama de presse est un peu conçue à la manière d'un portail. Par ailleurs, il n'est pas impossible d'imaginer d'alléger le panorama de presse dans la mesure où ces liens sont effectifs : la présence de ces liens vise donc à une sélection plus rude des articles constituant le panorama de presse.

Ceci tend à long terme à réduire le poids du panorama de presse.

On pourrait ainsi envisager de ne diffuser que les articles ayant trait à la décentralisation, au ministère, au ministre de la culture, à la région, et pour le reste de renvoyer les gens sur les liens qu'ils ont sur le panorama de presse vers la revue de presse DIC MCI et vers les journaux en ligne, les articles importants à y voir pouvant être répertoriés dans un message sur le réseau.

- Procédure/ réalisation<sup>19</sup>

- Une ouverture

La constitution de la page d'accueil laisse également la possibilité de communiquer les articles d'autres revues dépouillées au cours de la journée par le centre de documentation ; de même, il est possible de communiquer à la manière de la revue de presse DIC MCI le sommaire de revues qui ne sont pas intégrées dans le panorama de presse (exemple : Télérama, la Gazette des Communes.....). Ceci permet ainsi d'accéder progressivement à l'uniformisation des supports.

---

<sup>19</sup> Annexe 13 : procédure et réalisation de la page d'accueil

### 1.3. Aspect juridique

Il s'agissait pour moi d'un point difficile à traiter mes connaissances en droit étant rudimentaires voire inexistantes : j'ai eu donc recours à de nombreuses sources d'information<sup>20</sup>.

Tous les auteurs quel que soit le type de support ou de document sont protégés par la loi : toute numérisation est donc soumise à une autorisation de représentation et de reproduction de l'auteur. Pour les articles de revue, c'est toujours l'auteur de l'écrit qui détient les droits : si l'on demande l'autorisation à la rédaction d'une revue, il faut donc vérifier qu'ils ont bien passé une convention collective avec l'auteur.

Sont donc sous-jacents à la numérisation du panorama de presse les notions de droit de reproduction par reprographie et de droit d'auteur qui protègent les écrits des journalistes et les organismes diffuseurs.

La loi sur la reprographie du 3 janvier 1995 a conféré au CFC la capacité juridique de représenter tous les auteurs et les éditeurs, français et étrangers, sans que ceux-ci n'aient de démarches particulières à effectuer. Ainsi tout ayant droit est susceptible de recevoir des redevances, dès lors que ses œuvres sont photocopiées par un organisme disposant d'un contrat avec le CFC, société de gestion collective (sous tutelle du ministère de la Culture). Un contrat existe entre la DRAC et le CFC ; des comptages sont effectués régulièrement afin de payer les droits de reprographie<sup>20</sup>.

Cependant, c'est le droit d'auteur qui s'applique à la numérisation : un contrat réalisé récemment entre le CFC et un certain nombre d'organes de presse donne le droit au CFC de gérer les droits de panorama de presse<sup>21</sup>, ceci supprime une négociation ingérable au cas par cas : si cette décision marque l'ouverture possible à une exploitation numérique des articles, la négociation doit être réalisée cependant entre le ministère de la Culture et le CFC pour clarifier la situation. Ce contrat autorise cependant l'entreprise ou l'administration signataire à prendre et à diffuser les articles de presse sur son intranet<sup>22</sup>.

Ceci permet de réguler la situation de près de 90000 entreprises et administrations qui pratiquent ainsi des panoramas de presse, soit près de 2 milliards de copies par an.

---

<sup>20</sup> voir la bibliographie juridique

<sup>20</sup> bis Annexe 14 : tableau de comptage des articles

<sup>21</sup> Annexe 15 : communiqué du CFC

<sup>22</sup> Annexe 16 : article faisant état de la signature de ce contrat

Il y a une redevance par article, une redevance moyenne ainsi qu'un tarif dégressif en fonction du nombre de postes et du nombre d'articles.

L'existence d'une charte de l'Internet et d'une charte électronique d'édition (pomme de discorde entre le Geste et l'ADBS) permet de recadrer en matière de droit de reproduction par reprographie et de droit d'auteur.

Ces questions de droit d'auteur exigent de mentionner au mieux les sources de l'article : date, journal et auteur quand ce dernier est mentionné sur support papier comme sur la page d'accueil du panorama de presse numérisé.

#### 1.4. Aspect financier

L'objectif visé, outre le gain de temps, et de ce fait une plus grande disponibilité du secrétaire de documentation désigné à la réalisation de cette tâche est de faire une sensible économie sur la consommation de papier (voir les calculs réalisés pour le CFC sur 6 mois) et d'encre de photocopieuse; en effet, actuellement, le panorama de presse est personnalisé pour chacun des services ; un article important peut être photocopié aux services transversaux, c'est-à-dire en 9 exemplaires : (dès que l'on voit un article susceptible d'intéresser le DRAC, il faut le diffuser systématiquement aux services transversaux; il peut être également diffusé à tous les services, c'est à dire en 20 exemplaires (si l'on compte le service de BAVAY, de l'administration ainsi que le service Arts Plastiques) plus l'exemplaire qui demeure au centre de documentation et qui constitue l'archivage du panorama de presse.

Sachant que l'on diffuse une trentaine d'articles par jour, que chaque article peut être diffusé de 1 à 20 fois, le souhait d'une réduction du nombre de photocopies semble légitime.

#### *Tableau récapitulatif*

Lundi 12-08-02

Journaux dépouillés	10
Articles sélectionnés	53
Nombre de photocopies	206
Répartition	150 sur régionaux 56 sur nationaux

Ceci représente une masse considérable de photocopies et de temps : il m'aura fallu une heure un quart pour réaliser l'ensemble des photocopies.

Cependant, il ne semble pas si évident que la numérisation du panorama de presse implique une économie de ce point de vue là. En effet, dans la perspective de ce projet, le panorama de presse est accessible à chacun sur son poste ; la pratique dominante étant de photocopier ce qui est intéressant, la multiplication d'impression risque de faire croître sensiblement le nombre de copies ; il y a une économie de production pour le centre de documentation qui ne fera des photocopies que pour les réductions (format A3 => format A4) et qui ne souhaite pas forcément conserver un exemplaire papier du panorama de presse numérisé (mais qui sera certainement obligé d'en conserver un exemplaire sur Cdrom ne serait-ce que pour justifier du nombre d'articles numérisés auprès du CFC dans le cas où un accord est conclu entre la DRAC et le CFC). En outre, le CFC s'intéresse aux impressions réalisées dans chaque bureau : une évaluation devra donc être effectuée sur le nombre d'articles imprimés.

En réalité, il y a un changement d'échelle : en effet, sous le support papier, on multiplie le nombre de photocopies lors de la production, mais après il n'y a guère de photocopies : le panorama de presse, fourni en un seul exemplaire par service, circule en tant que tel au sein du service ; dans le cadre de la diffusion numérique, le schéma est inversé : la consommation de papier et d'encre risque donc d'être accrue dans chaque bureau. On passe donc d'une pratique collective à une pratique personnelle de l'information.

L'économie de temps, par ailleurs, n'étant pas avérée, on peut avoir de sérieuses inquiétudes.

### 1.5. aspect usager

Cet aspect a été étudié dans la seconde partie de l'exposé et je vous demande de vous y référer : je voulais simplement rappeler l'importance de l'usager dans la conception du projet de numérisation du panorama de presse. C'est bien également en fonction de ces derniers que l'élaboration du projet a été effectuée.

Cependant, il est difficile d'allier les trois points de vue (usager, personnel documentaire, technique) : on est toujours face à des paradoxes : moderniser le panorama de presse est source de réticences chez les agents dont les pratiques culturelles n'ont pas progressé aussi vite que les projets ; moderniser est également un impact important pour le personnel documentaire.

L'aboutissement de ce projet à une solution optimale semble impossible : comment contenter chacune des parties ? La question reste en suspens.

#### 1.6. aspect personnel documentaire

Est-ce que l'évolution présentée précédemment comble les attentes premières du centre de documentation ? Quels sont les impacts de l'innovation et de la mutation pour le personnel documentaire ?

Nous envisagerons tout d'abord l'impact de cette évolution pour le personnel documentaire à travers un panorama récapitulatif des avantages et inconvénients<sup>23</sup>.

##### ○ Avantages

- Adoption d'une technologie de l'information et de la documentation
- Ceci s'inscrit en effet dans le mouvement insufflé par le gouvernement et le ministère, et dans un courant plus vaste d'entrée dans les nouvelles technologies
- Outil précurseur de la création du site Internet
- Accès de tous au panorama de presse = satisfaction non négligeable pour le CDG, meilleur accès et lisibilité de l'information presse .
- Ouverture sur la gestion documentaire, sur l'archivage : même si ce n'est pas la priorité du CDG, c'est toujours une possibilité.

##### ○ Inconvénients

- Accroissement de la sensibilisation et de la communication (demande récurrente également de la part des agents : si on leur dit pas que le panorama de presse est prêt, disponible à tel endroit et accessible de telle manière, ils ne consulteront pas le panorama de presse).
- Temps de formation nécessaire (demande d'ailleurs récurrente au cours des entretiens en interne) : nécessité de former les agents et le personnel documentaire.
- Question de la compétence des agents nommés à ce poste : il est important que la personne préposée ne soit pas rebutée par les manipulations techniques).

---

<sup>23</sup> Annexe 17 : tableau récapitulatif

- Par ailleurs, il est plus facile de remplacer une personne qui fait le panorama de presse papier qu'une personne qui fait le panorama de presse numérisé.
- Dans le cas de la réception d'un stagiaire ou d'un vacataire, augmentation de la formation au panorama de presse ; en effet, en deux semaines, il est possible de former quelqu'un au panorama de presse papier, de plus, il est aisé de vérifier la sélection et les oublis commis
- Difficultés et lourdeur dans la manipulation des dossiers et fichiers en particulier pour l'archivage (il est nécessaire de réaliser de travail de façon méthodique : la réalisation du panorama de presse numérisé revêt un caractère bien moins empirique que la réalisation du support papier).

Il s'avère que la mutation implique un surcroît de travail pour le centre de documentation en matière de communication, de sensibilisation et de formation (tant du personnel documentaire que des agents) ; un surcroît de travail d'autant plus sensible qu'il n'y a pas réellement de gain de temps au niveau de la réalisation.

Enfin, dans tout ceci, il y a quelque chose de très paradoxal : ce projet va dans le sens des missions du centre de documentation générale tout en représentant une masse de travail supplémentaire, tout en impliquant de mener à bien d'autres missions (de formation, de communication...).

○ Modalités de contrôle de la consultation du panorama de presse sur l'intranet :

On peut envisager, dans un premier temps, le lancement d'une période de test afin de ne pas passer brutalement du support papier au support numérique.

Lorsque le projet est véritablement lancé, ceci implique qu'il soit suivi : on peut ainsi penser à la mise en place de modalités de contrôle de la consultation.

Dans les premiers temps, on peut envisager d'organiser un forum dans lequel chacun pourrait livrer ses réactions ; dans les 6 premiers mois, il est possible de réaliser une enquête afin de recueillir les échos sur le panorama de presse.

A plus long terme, on peut envisager d'installer un système permettant de suivre l'utilisateur (grâce à des compteurs de fréquence en JAVA) : ce projet demeure, cependant, très ambitieux .

## 1.7. mon avis en fonction des différents critères analysés

### 1.7.1) *Ce qu'il reste à faire*

- Le contact avec le CFC reste en suspens dans la mesure où des négociations concernant les prix vont certainement avoir lieu entre le CFC et le ministère.

- négociations d'accords avec les journaux régionaux qui n'ont pas rejoint les signataires du texte concernant les panoramas de presse mis en ligne sur l'intranet des organisations. (la voix du Nord, nord éclair, la croix du nord, liberté hebdo, autrement dit) ;

- créer le lien sur l'intranet (lien vers l'index du serveur « Intranous »)

### 1.7.2) *Mon point de vue*

Il y a peut être d'autres priorités pour le centre de documentation ; en effet, la DRAC Nord Pas de Calais, s'inscrit parmi les rares directions régionales des affaires culturelles à ne pas avoir de site Internet ; ces deux technologies sont complémentaires ; il serait peut-être bon d'envisager la mise en place de la numérisation du panorama de presse en concomitance avec la création du site ; on pourrait imaginer un renvoi à des dossiers de presse signalétiques sur les actions de la Drac en région par exemple ..... D'où un lien direct avec la numérisation.

Par ailleurs, cette solution revêt semble t il plus d'inconvénients que d'avantages : avis partagé avec ma responsable de stage. Il faut peut-être chercher l'évolution ailleurs.

Il me semble que ce projet n'est pas gérable à moins de diminuer sensiblement le nombre d'articles sélectionnés (fixer par exemple un quota de 20 articles par jour) et d'inciter par ailleurs les agents de la DRAC à aller vers d'autres sources d'information presse ; le produit documentaire qu'est le panorama de presse perdrait peut-être en valeur ajoutée, cependant à long terme c'est l'ensemble de la DRAC et en particulier le personnel documentaire qui en tireraient profit ; par ailleurs, il me paraît nécessaire que les organisations souhaitant mettre en place un tel projet aient les moyens matériels, humains et financiers pour mener les choses à bien. Or, ce n'est pas le cas dans cette organisation.

Enfin, l'archivage me semble un point important : un simple archivage sous CD rom pourrait en effet être de quelque utilité dans la réalisation des dossiers documentaires, qui dans la perspective du développement de l'aide à la décision prendront de l'importance.

## 1.8. évolution élargie du panorama de presse

### 1.8.1) *Le contexte*

Ce dernier s'inscrit dans un existant lourd à gérer : à présent, le panorama de presse occupe 1 personne, environ 18 heures par semaine ; de 3 heures à 4h30 par jour.

Comme je l'ai déjà expliqué ce projet est à envisager dans un cadre de restriction aussi bien que dans un cadre favorable, qui verrait l'arrivée d'un secrétaire de documentation ; dans le premier cas, l'évolution se ferait de manière forcée tandis que dans le second, l'évolution vers un panorama de presse numérisé serait plus aisée.

Ainsi, j'ai essayé d'envisager d'autres solutions (importation...), des variantes alliant support papier/ support numérique, réduisant un certain pan du corpus d'articles.

### 1.8.2) *Les solutions*

Un ensemble de notices, résumés signalétiques peut constituer une étape préalable à la numérisation, intermédiaire entre le panorama de presse papier très lourd et une véritable numérisation : ceci peut pendant un temps alléger le travail du centre de documentation ; il s'agit donc d'un projet minimaliste qui vise à la simplification de l'information ainsi qu'à une responsabilisation des gens face à cette dernière.

Il s'agit d'une revue de presse pratiquée dans plusieurs DRAC ( Picardie, Auvergne... ) ; le système de diffusion est le suivant : cette série de notices est communiquée par le biais de l'intra net ou de la messagerie ; les agents disposent ainsi dans le courant de la matinée de l'ensemble des notices ; ils peuvent alors faire la demande des articles au centre de documentation et d'information, par le biais du téléphone mais le plus souvent par le biais de la messagerie électronique.

Ceci implique toujours le travail de sélection, de dépouillement, et de photocopillage afin de conserver un exemplaire du panorama de presse destiné à la consultation et à l'archivage. Par ailleurs, la réalisation de notices est très lourde : 1 h de dépouillement ,45 min de photocopie (compte tenu des pliages...) et enfin, pour une trentaine d'articles sélectionnés, il faut compter environ 2 heures, en témoigne le comptage de la vacataire<sup>24</sup>.

La difficulté quand on commence à réaliser ce type de comptage est qu'il n'y a pas de panorama de presse représentatif, il n'y a pas de panorama représentatif d'une journée type : tout dépend de l'actualité politique ou culturelle, de la volonté ou non des journaux de consacrer des articles de fond à la culture en région ; ainsi, pendant les vacances, si l'actualité politique est moindre l'actualité culturelle reste néanmoins importante en raison de tous les festivals nationaux ou régionaux visant à mettre en avant un art, le patrimoine local.

On n'aboutit pas à un résultat particulièrement intéressant au niveau temps : la réduction n'est pas sensible.

On peut par ailleurs essayer d'agir sur la périodicité du panorama de presse ; on peut ainsi imaginer qu'il y ait un dépouillement quotidien, qu'un message indique les articles les plus importants et que l'ensemble du panorama soit communiqué à la fin de la semaine sur l'intra net de la DOC.

○ REMARQUE

- L'image du panorama de presse avec tous ces projets se voit amputée ; ce produit à forte valeur ajoutée tend à prendre une importance moindre.
- Le projet de numérisation, qu'il se fasse sous une forme simple, épurée ou sous une forme plus complexe, complète implique pour le CDG un surcroît de travail en matière de communication et de sensibilisation.

Piste des sociétés produisant un panorama de presse à la carte, des revues de presse électroniques

Le projet d'évolution du panorama de presse ne se cantonne cependant pas à la possibilité de la numérisation ; ma responsable souhaitait en effet que je réalise une recherche dans le domaine des journaux en ligne, des services de journaux en ligne et des revues de presse

---

<sup>24</sup> Annexe 18 : le comptage pour la réalisation de la revue de presse

électroniques. Je dois reconnaître que ça n'a pas été une recherche des plus aisées ; ne disposant pas au bureau du méta moteur de recherche Copernic et ayant des difficultés à trouver les termes les plus pertinents pour ma requête ; jusqu'à ce que ma responsable m'aiguille, je n'ai obtenu que beaucoup de silence dans les nombreuses recherches effectuées sur ce thème.

Outre mes difficultés personnelles, il s'avère qu'il n'est pas aisé de trouver une revue de presse électronique mise à jour et ayant pour objet des thématiques intéressant la culture ; en effet, les revues de presse disponibles en ligne sont le plus souvent anciennes (inférieur ou égal à 2000), ce qui montre qu'il n'y a pas de continuité ; par ailleurs, il y a de nombreuses revues de presse thématique mais aucune des revues de presse consultées jusqu'à présent n'intéresse la sphère culturelle : les thématiques trouvées sont les suivantes : NTIC, écologie, santé, économie

Enfin, il ne s'agit que de revues de presse c'est à dire de notices bibliographiques ; on ne peut donc accéder au texte ce qui revêt un intérêt moindre à l'exemple du site [www.bibdocesj.fr.st](http://www.bibdocesj.fr.st) (Revue de presse régionale signalétique proposée + Moteur de recherche pour accéder à la base).

○ L'importation des articles des journaux en ligne

Une autre solution peut être envisagée : on peut, en effet, opter pour la sélection en ligne des articles du Monde, de Libération ou encore de la Voix du Nord, articles que l'on pourrait transférer dans un fichier image.

Cette solution évite les manipulations suivantes :

- photocopies
- scanner

Au préalable, les articles doivent avoir été sélectionnés.

Ensuite, on intègre les articles sélectionnés de la sorte dans la page d'accueil et on crée un lien de la page d'accueil vers le fichier. Il suffit de numériser les quelques articles restants (journaux régionaux).

LE 21 Août 2002 : essai d'importation

A cette période de l'année, le panorama de presse est moins conséquent que dans le courant de l'année, ce qui ne rend pas le panorama de presse représentatif, j'ai donc

réalisé cette importation sur un échantillon de 10 articles, exclusivement dans la Voix du Nord; cette manipulation et la composition de la page d'accueil ( titre, source et liens) m'ont pris de 35 à 40 minutes. Si l'on étend à 20 articles, il faut compter environ 1h10, et 1h45 pour 30 ; avec une meilleure connaissance des sites et des rubriques qui les constituent, il est possible de réduire ce temps d'un petit quart d'heure.

Le résultat est propre, lisible et implique moins de manipulations et de retouches de l'image qu'avec la numérisation, ce qui représente un avantage non négligeable.

Cette solution revêt cependant quelques inconvénients :

-cette sélection exige une méthode de recherche stricte et ordonnée au risque d'une dispersion dans la quête d'information.

-cette sélection exige également une bonne connaissance des outils en ligne

ainsi pour la Voix du Nord, il faut prendre l'habitude de visiter les rubriques dans lesquelles se trouvent les articles souhaités (aller dans rubrique « locales » pour faire le choix de l'édition, puis aller visiter les rubriques « actualités » et « région » en sachant que les titres ne sont pas toujours très explicites).

-l'édition du Monde n'est plus disponible après 14h ; il faut donc avoir réalisé les manipulations nécessaires avant cette heure.

-par ailleurs, le problème se pose également pour les jours fériés et les week-ends ; personne n'est là pour récupérer les articles sur Internet, en particulier pour le Monde et pour Libération ;

-risque de plantage du navigateur d'Internet (phénomène régulier sur certains postes).

⇒ Le risque demeure donc que cette recherche d'information supplante les manipulations qu'elle est sensée faire éviter sans occasionner un véritable gain de temps.

Il s'agit d'une solution bâtarde, hybride ; en effet, on ne peut réaliser cette manipulation que sur 4 revues sur 5 dans la semaine (du lundi au vendredi) et sur 4 journaux sur 8 le vendredi ce qui implique la cohabitation de deux méthodes : importation et numérisation.

## 2. Une méthodologie de travail qui passe par l'intégration et l'immersion : un projet ancré dans la réalité quotidienne du centre de documentation générale.

Le mois de juin a été consacré à mon immersion dans le centre de documentation générale et par ce biais même dans la DRAC dont il était particulièrement important de saisir le fonctionnement général ainsi que les particularités afin d'affiner au mieux le panorama de presse et le projet destiné à faire évoluer ce dernier.

Je me suis donc familiarisé à une série de termes, d'abréviations, à un fonctionnement, à une circulation bien propre de l'information.

Ainsi, j'ai réalisé une série de tâches documentaires qui m'ont donné par ailleurs une pratique dans le domaine de la documentation, ce qui était neuf pour moi.

J'ai ainsi pu mieux saisir les exigences de la gestion de l'information au sein d'un centre de documentation qui fonctionne à la fois en interne et en externe.

### ○ Le panorama de presse : bref rappel

Toutes les tâches que j'ai réalisées en dehors du panorama de presse concourraient à une meilleure maîtrise de l'objet de mon projet : le panorama de presse. Une pratique régulière du panorama de presse m'a permis de cerner évidemment les bases du fonctionnement ; cependant, ces dernières ont été renforcées et affinées par toute une série d'activités qui m'ont rendu plus autonome. Je souhaite les présenter succinctement.

### ○ Gestion des prêts et des périodiques

Je n'ai fait qu'effleurer la gestion des prêts : cependant, ceci m'a permis de me familiariser avec un logiciel documentaire : TEXTO, d'assimiler quelque peu le plan de classement spécifique au CDG et d'envisager le champ du fonds documentaire, les différents secteurs, les champs d'action.

Le bulletinage a été, par ailleurs, une activité plus régulière ; la gestion des périodiques se fait par le biais du classeur Excel nommé « Instru » ; je dépouillais certains périodiques quand ceci était nécessaire et distribuais l'information sur profil : ceci m'a permis d'envisager l'ampleur du champ des périodiques, l'importance plus ou moins grande des périodiques (importance particulière par exemple de la Gazette des Communes dont il ne faut pas laisser

passer les articles concernant la région), de repérer les différents services et leurs responsables et de prendre la connaissance de ces périodiques (DDO, la Lettre du Spectacle, Policultures...).

J'ai poursuivi cette activité pendant ma période de projet ce qui m'a ménagé une ouverture permanente sur le fonctionnement du centre de documentation ; tout en étant dans mon projet je gardais un pied dans l'activité du centre de documentation ; ceci était une exigence de ma responsable de stage et ceci m'a été très bénéfique puisque j'ai pu continuer tout au long de la construction du projet l'analyse de l'existant.

○ Mise à jour sur papier des liens sur l'intra net de la documentation :

Ce fut ma première immersion dans le centre de documentation par le biais d'un outil assez complet qui énumère les différents liens utiles aux agents de la Drac : administrations, Chiffres (INSEE), information presse en ligne, sites culturels dans la région Nord Pas de Calais classés par domaines (musées, arts plastiques, spectacle vivant...). Ce fut une bonne prise de connaissance de entités liées à la DRAC.

Recherches documentaires : recherches d'informations, de rapports..., recherche d'ouvrages dans le logiciel pour les commandes éventuelles : si la référence de l'ouvrage ne figure pas dans Texto, il faut lancer la procédure de commande.

Ce pan de recherche m'a offert d'assimiler un ensemble de références : pour les recherches sur le mécénat, par exemple, il faut consulter les sources de l'Admical et a aiguisé mon sens de la recherche sur Internet.

Plus ponctuellement, j'ai réalisé du désherbage, du classement, du tri autant de petites activités qui me permettaient de mieux appréhender les ressources du CDG et concourraient à une rationalisation de l'organisation.

Enfin, j'ai eu de nombreuses discussions, entretiens avec des agents de la Drac ; j'ai participé à une RAC (ceci m'a permis de fixer le visage des conseillers et du directeur, de son adjointe, interlocuteurs importants pour mon travail).

## Conclusion

Intellectuellement et culturellement cette expérience a été particulièrement enrichissante ; sous des dehors techniques, je devais maîtriser la matière sur laquelle j'avais à travailler, c'est à dire l'information presse et sa flopée de données diverses sur le fonctionnement du ministère, sur les subventions, sur toutes les initiatives culturelles et patrimoniales dans la région. J'ai acquis donc une série de repères très intéressants qui me permettent de mieux appréhender la culture et son fonctionnement.

Première expérience dans le domaine de la documentation, ce stage a été pour moi l'occasion de m'immerger dans une organisation : l'apprentissage de certaines tâches quotidiennes, de l'autonomie dans la conduite du projet et la vision transversale offerte par le centre de documentation de la DRAC ont constitué trois éléments essentiels pour moi.

L'objet de mon stage s'est aussi révélé très riche et très diversifié ; en témoignent :

- le traitement juridique de la question.
- la veille : nécessité de connaître toutes les solutions qui sont en place et se tenir au courant de celles à venir ( en particulier au travers de mon enquête dans les DRAC et autres).
- la réflexion fondamentale sur les stratégies de l'information
- l'approche usager (technique d'enquête en interne)
- l'analyse de l'existant et l'apprentissage de la technique de réalisation du panorama de presse dans son support papier pour mieux l'envisager dans sa forme numérisée ;
- l'aspect technique, un pan du travail qui ne m'était absolument pas familier : c'est là que le projet prend une certaine dimension de défi personnel ; l'objectif était de surmonter les difficultés techniques et le déficit de connaissance en la matière. Pour mener réellement à bien ce projet il aurait fallu la présence d'une personne particulièrement compétente d'un point de vue technique ; cependant une approche globale et un regard analytique étaient nécessaires au préalable.

Finalement, j'ai effectué un stage polyvalent et formateur.

Enfin, l'aspect transversal et diversifié de ma mission de stage et des tâches réalisées dans le centre de documentation m'ont permis de mieux saisir l'enjeu de la maîtrise et de réinvestir la sensibilisation à l'information et à sa gestion acquise au cours de cette formation; et ceci même, si elle ne nous sensibilise et ne nous donne qu'une vision partielle et étriquée de la vie d'un centre de documentation et de l'objet même "documentation".

## Bibliographie

### Monographie

-Les défis économiques de l'information : la numérisation, Jean-Louis Caccamo, L'Harmattan (collection économie et innovation), 1994

-L'implantation du ministère de la Culture en région : naissance et développement des directions régionales des affaires culturelles, Jean-Luc Bodiguel, Comité d'histoire du ministère de la culture, la Documentation Française- Paris, 2000

-Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959, sous la direction de Emmanuel de Waresquiel, chez Larousse, CNRS Editions, 2001

-Quel avenir pour la mémoire ?, Jacques Roubaud, Découvertes Gallimard, 1999

### Périodiques

-Archimag

-Documentaliste-sciences de l'information

### Webographie

Je ne ferai pas en la matière une liste exhaustive des sites et réseaux qui m'ont servi de près ou de loin lors de la réalisation du projet ; je me contenterai donc de citer les plus importants :

-site du ministère

-intra net du ministère

-intra net de la documentation

-www.internet.gouv.fr

*bibliographie juridique*

- périodiques
  - ADBS infos : « Actualités du droit de l'information »
  - Panorama de la Presse Juridique
- ouvrages
  - le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI)
  - Le droit de copie en questions, éditions de l'ADBS, 1998
- sites
  - [www.adbs.fr](http://www.adbs.fr)
  - [www.legifrance.fr](http://www.legifrance.fr)
  - [www.cfcopies.com](http://www.cfcopies.com)
  - [www.geste.fr](http://www.geste.fr)

## ANNEXES

ANNEXE 1 : Sigles et abréviations

ANNEXE 2 : l'organigramme de la DRAC

ANNEXE 3 : le plan de classement du fonds documentaire

ANNEXE 4 : bulletin officiel 116 (circulaire du 31 décembre 1999)

ANNEXE 5 : revue de presse de la DRAC Auvergne

ANNEXE 6 : page de présentation du panorama de presse

ANNEXE 7 : un aspect de la sélection

ANNEXE 8 : enquête sur le panorama de presse en interne

ANNEXE 9 : présentation succincte de la revue de presse DIC MCI

ANNEXE 10 : enquête auprès des DRAC pratiquant la numérisation du panorama de presse

ANNEXE 11 : guide de la numérisation

ANNEXE 12 : page d'accueil du panorama de presse

ANNEXE 13 : procédure et réalisation de la page d'accueil

ANNEXE 14 : tableau de comptage des articles

ANNEXE 15 : le communiqué du CFC

ANNEXE 16 : article de journal sur le contrat

ANNEXE 17 : tableau récapitulatif des avantages et inconvénients pour le personnel documentaire

ANNEXE 18 : comptage pour la revue de presse (solution envisagée)

ANNEXE 19 : tableau des journaux en ligne

## ANNEXE 1

### Sigles et abréviations

DEP : département des études et prospectives

INSEE : institut national des statistiques

DAP : direction des arts plastiques

CNC : centre français de cinématographie

DAG : direction de l'administration générale

ADMICAL : mécénat

La Documentation Française : éditeur et diffuseur de tous les textes administratifs

JO : journal officiel

BO : bulletin officiel

Le CFC : centre français d'exploitation du droit de copie

Le Geste : groupement des éditeurs de service en ligne

La DNL : la direction nationale du livre

BPI : bibliothèque publique d'information

CPI : code de la propriété intellectuelle

ADBS: association des professionnels de l'information et de la documentation

ECM : espace culture et multimédia

SDAP : services départementaux de l'architecture et du patrimoine

DMF : direction des musées français

MIQCP : mission interministérielle de qualité des constructions publiques

DDAT : la direction départementale de l'aménagement du territoire

l'administration générale  
la Musique et de la Danse du spectacle  
le Patrimoine et de l'Architecture

**ANNEXE 2**

**LE PREFET**  
a Région N-PdC  
**Yvemy Pautrat**

**LE PREFET**  
Pas-de-Calais  
**Yvonne Schott**

Directeur régional  
des affaires culturelles  
**Richard Martineau**

Architectes des  
bâtiments de France  
Niveau départemental  
Pierre Cusenier (Nord)  
Catherine Madoni (Pas de Calais)

St Sauveur, BP 51,59651 VILLENEUVE D'ASCQ - Tél:03 20 91 38 69/Fax:03.20.91.41.81

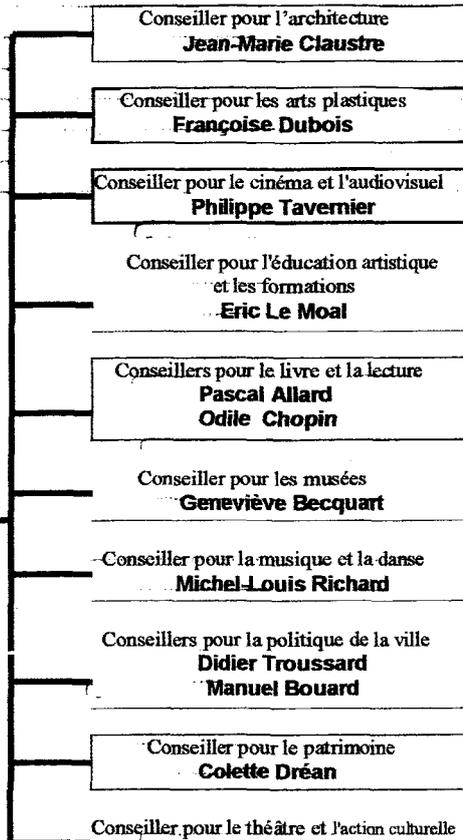
Brunelle 1 rue Doncre 62000 ARRAS :03 21 58 37 33 - Fax :03 21 22 06 21  
Dubois 8 rue Bernard Berthier 91170 VIRY-CHATILLON:01 69 05 63 06  
Fax :01 69 05 26 77

Paul Delcour Conseil Général du Nord, SGA 3, Direction de l'action  
culturelle, 51 rue Gustave Delory, 59047 LILLE cedex  
Tél :03 20 63 56 48 - Fax :03 20 63 59 75

Wintrebert 1 rue du 19 Mars 1962, 62000 DAINVILLE cedex  
Tél:03 21 71 10 90 - Fax : 03 21 71 99 40

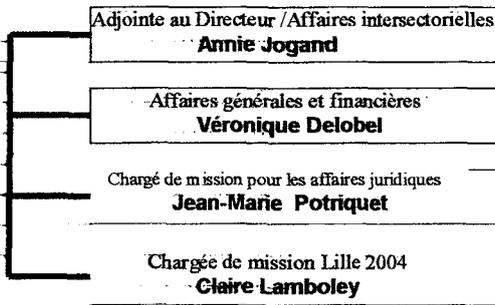
Madoni SDAP du Pas-de-Calais, SP7 av: Winston Churchill, 62022 ARRAS cedex  
Tél:03 21 71 79 90 - Fax : 03 21 71 79 91

Cusenier SDAP du Nord, 44 rue de Tournai, BP 289, 59019 LILLE cedex  
Tél :03 20 40 54 95 - Fax : 03 20 40 55 27



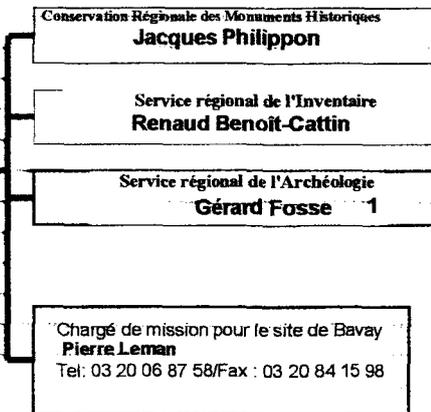
Responsable interrégionale  
de formation  
Champagne-Ardenne /  
Nord-Pas-de-Calais/Picardie  
**Chantal Henry**

Inspecteur de  
Musique  
.....



Information documentation communication :  
**Yves Ledun** (information/communication)  
**Nicole Moussarie** (documentation générale)  
**Bernard Castelain** (documentation patrimoine)

Inspecteur des  
Monuments Historiques  
**Philippe Hertel**



Architectes en Chef  
des M.H.  
**Vincent Brunelle**  
**Lionel Dubois** 2

Conservateurs des  
Antiquités et Objets  
d'Art  
Niveau départemental  
nommés par arrêté ministériel  
**J.-P. Delcour (59)**  
**P. Wintrebert (62)** 3

Generantes	N 1
Politique du ministère	N 2
Région	N 3
Bibliothèques	N 4
technique documentaire	N 41
Action culturelle / lecture	N 5
lecture (généralités)	N 51
publics spécialisés	N 52
enfance / jeunesse	N 53
illettrisme	N 54
ateliers d'écriture	N 55
Economie du livre	N 6
Edition et diffusion	N 61
Librairies et prix du livre	N 62
Par discipline	N 9
patrimoine écrit	N 91

## O MUSEES

Répertoires	O 0
Généralités	O 1
Politique	O 2
Musées dans le NPC	O 3
Gestion des musées et des collections	O 4
Action culturelle, public	O 5
Culture scientifique et technique	O 6
Par discipline	O 9
Divers	O 90

## P PATRIMOINE

Répertoires	P 0
Généralités	P 1
Politique	P 2
Patrimoine régional	P 3
Gestion du patrimoine	P 4
Action culturelle, public	P 5
Par discipline	P 9
Divers	P 90
Archives	P 91
Archéologie	P 92
Patrimoine mondial	P 93

## Z MEMOIRES ET THESES, TRAVAUX UNIVERSITAIRES

## PLAN DE CLASSEMENT

### A USUELS

### B CONTEXTE

Administration (généralités)	B 1
Région Nord - Pas-de-Calais	B 2
Annuaire	B 20
Généralités	B 21
Activités de l'Etat en NPC	B 22
Statistiques / cartographie	B 3

### C GENERALITES SUR LA CULTURE

Réflexions / débats	C 1
Pratiques Culturelles	C 2
Nouvelles technologies	C 3
Généralités	C 30
Nouvelles technologies et culture	C 31

### D POLITIQUES CULTURELLES

Généralités	D 0
Ministère de la culture	D 1
Etat et culture	D 10
Opérations nationales, dossiers de presse et discours	D 11
Histoire, organisation et personnalités	D 12
Politique	D 13
Grands projets / grands établissements et procédures	D 14
DRAC	D 15
Politique culturelle des autres ministères	D 2
Politique culturelle des collectivités territoriales	D 3
Généralités	D 30
Dans le NPC	D 31

### E DROIT

Généralités / divers	E 0
Droit public	E 1
Droit et culture	E 2
Généralités	E 20
Propriété littéraire et artistique / droits d'auteur, d'image	E 21
Spectacle vivant	E 22
Protection du patrimoine	E 23

### F INTERNATIONAL ET CULTURE

Généralités	F 0
Relations culturelles internationales	F 1
Généralités	F 10
Action internationale du ministère	F 11
Francophonie et langues régionales	F 12
Vie et politique culturelles à l'étranger	F 2
Généralités, divers	F 20
Belgique	F 21
Europe	F 3
Généralités	F 30
Europe culturelle, coopération transfrontalière	F 31

**Circulaire du 31 décembre 1999 portant création des centres d'informations et de documentation dans les directions régionales des affaires culturelles.**

La Ministre de la culture et de la communication  
à  
Madame et Messieurs les Préfets de région (Directions régionales des affaires culturelles)

Le ministère chargé de la culture a créé, ces dix dernières années, des centres d'accueil d'information et de documentation au sein des directions régionales des affaires culturelles afin de mieux organiser l'information et de répondre aux demandes des usagers en la matière. Certains d'entre eux intègrent la communication externe mais celle-ci, en l'état actuel de l'organisation des directions régionales, peut faire également l'objet d'une gestion distincte.

Le plan pluriannuel de modernisation de notre ministère, établi dans le cadre de la réforme de l'Etat et de la modernisation de l'administration, se donne notamment pour objectif une mise en place définitive de ces centres d'information d'ici à trois ans au sein des directions régionales des affaires culturelles en veillant à ce que l'ensemble des fonctions évoquées ci-dessus soient clairement prises en compte.

Il apparaît donc opportun à ce stade de faire le point sur l'état d'avancement de cette mise en place, de rappeler les travaux qui ont accompagné l'organisation d'un réseau documentaire à l'échelon national, et de définir les principales orientations à suivre pour les années à venir.

**La création des centres d'accueil d'information et de documentation**

Plusieurs textes ont accompagné la création de ces unités documentaires par les directions régionales des affaires culturelles. A l'origine, il s'agissait au premier chef d'organiser la mise à disposition du public des différents fonds documentaires d'une direction régionale.

Une circulaire diffusée en octobre 1987 avait préconisé la création de ces services en deux étapes, avec la coordination en premier lieu des services de documentation du patrimoine et, en second lieu, la coordination de tous les services documentaires de la DRAC.

En 1991, un rapport d'inspection générale avait proposé en complément la création des centres d'accueil, d'information et de documentation (C.A.I.D.) dans un contexte où le développement de l'intervention du ministère en région imposait une

amélioration des relations de l'administration avec l'usager, et, en particulier, un accès plus large aux documents administratifs. Par la suite, le ministère s'était engagé à poursuivre cet effort de mise en place dans la charte des services publics de 1992.

A ce jour, 18 centres ont été créés dans les DRAC et 8 projets sont en cours de réalisation, qu'il s'agisse d'une création ou d'une réorganisation à l'occasion d'une installation dans de nouveaux locaux (voir tableau en annexe). L'ensemble présente toutefois des configurations très diverses dues au contexte régional, à l'histoire et à l'organisation propres à chaque direction régionale. Un centre d'accueil, d'information et de documentation est composé de la documentation générale, et le cas échéant, de l'accueil de la DRAC, de la documentation patrimoniale, de la communication ou des archives. S'y ajoute parfois la fonction de responsable de l'informatisation ou la prise en charge de dossiers particuliers, tels que la gestion des emplois-jeunes par exemple.

Une première réflexion sur l'avenir de ces centres menée en 1995 et 1996 par la DAG à la demande des chargés de documentation a abouti à l'élaboration d'un document de travail intitulé «Pour une organisation de la fonction information en direction régionale des affaires culturelles», qui vous avait été adressé en 1996 pour avis. Ce document, ci-joint en annexe, a été actualisé et fait toujours référence. Il précise la description des trois métiers qui produisent l'information au sein de vos directions : accueil, documentation et communication, et l'intérêt d'une parfaite complémentarité entre ces trois fonctions.

Ce dernier point se vérifie tout particulièrement dans le domaine de la communication. Celle-ci exige régulièrement le recours à des ressources documentaires et, dans le même temps, apporte au centre de documentation des informations et un public parce qu'elle favorise une promotion de la DRAC dans sa région.

Parallèlement à cette réflexion sur les missions, le réseau national des centres d'accueil d'information et de documentation s'est constitué lors d'une première réunion à Nantes en février 1994, avec pour finalité la construction en commun d'un système d'information simple et fiable, dont la dynamique permette l'apprentissage et l'émergence de productions utiles à tous. Il faut aujourd'hui en préserver les acquis.

L'organisation de ce réseau est fondée jusqu'à présent sur quatre grandes activités : l'élaboration de méthodes de travail communes, la constitution d'outils de référence et de produits d'information, l'organisation de formations et de journées d'études, des échanges

documentaires avec les services d'administration centrale (voir annexe 2).

Dans le même temps, les chargés de communication des directions régionales, qu'ils appartiennent ou non aux centres d'accueil, d'information et de documentation, se réunissent régulièrement à l'invitation du département de l'information et de la communication du ministère de la culture et de la communication afin de partager les informations sur les projets et les opérations de communication d'intérêt national, la politique éditoriale, les nouveaux médias,...

### **Les missions des centres d'information et de documentation (C.I.D.)**

Compte tenu des réalisations que vous avez su mener ces dernières années, et du contexte défini ci-dessus, je vous demande de regrouper d'ici à trois ans dans un centre d'information et de documentation, selon le nouvel intitulé que je vous propose, les fonctions de documentation, d'accueil et de communication. La responsabilité de ce centre sera confiée à un agent en capacité de traiter convenablement l'ensemble de ces questions. Dans la mesure du possible, cet agent sera choisi au sein du corps des chargés d'études documentaires ; il sera le représentant de la DRAC au sein des réseaux nationaux animés par la mission de la déconcentration ou le département de l'information et de la communication.

Il vous appartiendra de juger, en liaison avec l'administration centrale, du rapprochement progressif de la documentation générale et des services patrimoniaux spécialisés, si ce n'est déjà le cas dans votre direction, avec pour objectif principal de faciliter l'accès de tous les usagers à l'information. En toute hypothèse, vous vous attacherez avec les responsables des différentes unités à définir la frontière entre documentation utile à chacun des services et documentation accessible au public, et à organiser ensemble les fonctions qui peuvent être partagées (accueil des usagers avec permanence, politique d'acquisitions, outils, produits et services d'information).

De même, dans les directions régionales des affaires culturelles où ce n'est pas déjà le cas, vous vous attacherez à regrouper les fonctions communication et documentation au sein des centres d'information et de documentation. Pour ce faire, vous pourrez vous appuyer en tant que de besoin sur les services compétents de l'administration centrale (mission de la déconcentration et département de l'information et de la communication).

Pour assurer les missions définies ci-après, le centre

d'information et de documentation collectera et traitera les ressources documentaires, disposera de moyens humains et matériels adaptés aux objectifs définis et d'un budget spécifique, établira son bilan annuel et assurera le secrétariat d'un comité de pilotage qui lui sera consacré. Celui-ci, composé de représentants des différents services de la DRAC et placé sous votre autorité, sera créé afin de vous permettre de fixer chaque année les objectifs à atteindre.

Le centre d'information et de documentation devra renforcer son implication auprès des services de la DRAC, afin d'aider ceux-ci à mieux prendre en compte les besoins d'information des partenaires de l'administration culturelle en région.

Sa première mission sera donc de fournir à l'équipe de direction et à l'ensemble du personnel de la DRAC une information organisée, fiable et pertinente pour aider à la prise de décision et au bon fonctionnement des services.

Pour ce faire, le centre d'information et de documentation informera régulièrement les services de la nature et de l'importance des demandes du public. Il coordonnera les acquisitions (ouvrages, revues, cédéroms, vidéos...) pour l'ensemble des services de la DRAC, réalisera les produits d'information répondant au besoin interne, assurera la circulation de l'information, capitalisera les expériences et savoir-faire des services afin d'éviter les ruptures qui peuvent résulter de la mobilité des personnels. Il aidera en cela au bon développement d'une culture commune au sein de la DRAC.

La seconde mission sera de faciliter l'accès de tous à l'information culturelle en offrant un accueil de qualité dans les locaux de la DRAC et en répondant de façon adaptée aux besoins des différents publics. On veillera tout particulièrement à la cohérence des heures d'ouverture et à une gestion rationnelle des permanences.

La troisième des missions assignées à un centre d'information et de documentation visera à faire connaître et à valoriser l'action de l'Etat en matière culturelle, et en particulier à veiller à la cohérence de l'image du ministère dans la région grâce à des actions de communication clairement définies.

Enfin, la quatrième mission sera d'assurer la cohérence de l'ensemble des produits d'information de la DRAC pour aider à la lisibilité de l'action du ministère en région. Le centre d'information et de documentation proposera chaque année au directeur régional des affaires culturelles les priorités de la politique éditoriale et assurera la responsabilité de sa

mise en œuvre.

Dans ce cadre, le centre d'information et de documentation prendra en charge la gestion du site internet de la direction régionale. En lien avec le département de l'information et de la communication, son responsable veillera à assurer une cohérence avec le site général du ministère de la culture et de la communication, qu'il s'agisse de l'organisation, de la production ou des contenus.

S'agissant de ces deux dernières missions, vous veillerez à ce que le centre d'information et de documentation puisse travailler en liaison avec le département de l'information et de la communication, en charge de l'animation et de la coordination de ces secteurs au sein du ministère de la culture et de la communication.

Afin d'atteindre l'objectif du plan pluriannuel de modernisation, je vous saurai gré de m'adresser d'ici à mars 2000 un état des lieux de la fonction information - documentation dans votre direction, de m'indiquer les mesures que vous comptez prendre ainsi que les difficultés que, le cas échéant, vous pourriez rencontrer.

Je demande également à la direction de l'administration générale (mission de la déconcentration) et au département de l'information et de la communication, chacun pour ce qui le concerne de veiller à la cohérence des initiatives dans les domaines de l'information et de la documentation engagées par les directions centrales du ministère, afin que la réalisation d'outils de référence et de produits d'information soit effectuée en concertation avec le réseau documentaire.

La direction de l'administration générale accompagnera les projets de développement par une recherche d'adéquation des moyens matériels et en personnels aux objectifs que vous définirez. Elle met d'ores et déjà à votre disposition une fonction d'animation de réseau permettant de renforcer la professionnalisation et d'effectuer des réalisations utiles à tous.

Pour la ministre et par délégation  
Le directeur de cabinet  
Marc Sadaoui

*(Annexes pages suivantes)*

## ANNEXE 2

**La fonction information dans les directions régionales des affaires culturelles.****Le réseau documentaire**

L'organisation du réseau national des centres d'information et de documentation est fondée sur quatre grandes activités :

**1- L'élaboration de méthodes de travail communes :**

Une réunion plénière d'évaluation et de programmation a lieu chaque année afin d'organiser le travail du réseau. Une attention particulière est portée au choix des nouveaux sujets de travail. Les recherches engagées par le réseau sont efficaces si elles répondent à des besoins réels de l'administration en région. S'investir dans un travail en commun s'avère rentable si un résultat positif est prévisible d'emblée pour l'ensemble des participants : gain de temps, meilleure couverture d'un champ documentaire, investissement réduit. Les sujets de travail sont donc examinés en plusieurs étapes afin de s'assurer des bénéfices escomptés : sélectionnés en amont de la réunion, les sujets sont discutés par l'assemblée et, dès lors qu'ils sont jugés importants, confiés à des ateliers chargés au cours de la plénière même d'établir des commandes pour des groupes de travail qui se réunissent tout au long de l'année.

Les membres du réseau retiennent en moyenne 6 sujets par an et forment autant de groupes de travail parmi lesquels deux groupes permanents, dont la composition se renouvelle néanmoins régulièrement : il s'agit de l'actualisation du thésaurus et des fiches pratiques.

Un bureau permanent permet de coordonner les différents travaux en cours d'année et d'organiser un partage des tâches.

Le réseau ainsi constitué pratique l'entraide et l'apprentissage collectifs grâce à une dynamique d'échanges quotidiens au moyen d'une liste électronique de diffusion. Celle-ci facilite la collecte d'éléments pour une réponse rapide aux questions des usagers. Elle permet ainsi à chacun de maîtriser la multiplication des sources et l'accroissement des volumes d'information.

**2 - La constitution d'outils de référence et de produits d'information :**

Résultats de la dimension de production du réseau, les outils et produits représentent un ensemble de documents qui bénéficient éventuellement d'une

édition.

Un *cahier de normalisation informatique des données bibliographiques* permet aux documentalistes de créer une base de données en économisant la phase d'étude préalable. Chacun peut utiliser le document au niveau qui lui paraît adapté aux possibilités de son service, tout en restant dans une cohérence d'ensemble.

Le *thésaurus* est la pierre d'angle du système documentaire. Les directions régionales ont souhaité disposer d'un thésaurus, appelé «vie culturelle», construit avec les services de documentation des directions d'administration centrale et actualisé en permanence. Cet outil comprend, outre les documents habituels (listes de descripteurs, listes de microthésaurus, lexique permuté, mode d'emploi), un glossaire permettant d'intégrer rapidement les évolutions du langage culturel. Établi avec les spécialistes des disciplines concernées, il a vocation à être utilisé par les centres de documentation au bénéfice des agents du ministère de la Culture, ainsi que par un certain nombre de partenaires, collectivités locales ou organismes culturels. La mise à jour de cet outil documentaire est partagée entre les directions régionales, chacune effectuant à tour de rôle la gestion informatique au profit de l'ensemble.

Une *bourse de réponses* vise à capitaliser les recherches documentaires effectuées pour répondre à des demandes occasionnelles exigeant des recherches complexes. Il s'agit d'en formaliser les résultats pour éviter la répétition de la recherche d'un centre d'information à un autre.

Les *dossiers documentaires* rassemblent des documents, synthèses, informations pratiques... Ils répondent à deux types d'exigences. Outils privilégiés des documentalistes qui les constituent pour y puiser les éléments de réponse aux questions, ils deviennent produits d'information adaptés à la demande de l'utilisateur. Le travail en réseau permet aux chargés de documentation d'élaborer des dossiers complets et de spécialiser sur un sujet l'un ou l'autre de ses membres au bénéfice de l'ensemble.

Les *fiches pratiques*, éditées à l'origine par la DRAC Alsace, sont l'extension au niveau national d'un produit d'information destiné à répondre aux demandes fréquentes d'utilisateurs concernant une procédure, un métier etc... Élaborées en liaison avec un groupe de travail réunissant directions régionales et l'administration centrale, les fiches comptent 13 titres consacrés par exemple au patrimoine, au spectacle vivant, au mécénat, ou encore aux aides communautaires.

Pour l'avenir, le réseau a mis au nombre de ses sujets d'étude, outre la production de nouveaux outils de référence concernant notamment les traitements et les fonds documentaires, les bilans d'activités des services. Le rattachement du réseau à la mission de la déconcentration lui donnera l'occasion d'apporter son concours aux travaux sur les bilans des directions régionales engagés en concertation avec les directions d'administration centrale.

### 3 - L'organisation de formations et de journées d'études :

Des formations adaptées sont organisées en liaison avec le bureau de la formation de la DAG pour assurer l'appropriation par tous des méthodes élaborées en petit groupe et permettre ainsi l'intégration autonome des outils dans les services. Les formations portent aussi bien sur des techniques comme, par exemple, la gestion d'un réseau local ou la recherche documentaire sur Internet, que sur les outils de référence.

Le réseau organise par ailleurs des journées d'études destinées à développer les connaissances des documentalistes sur un service, une thématique telles que les sessions organisées sur les problématiques d'études du DEP.

### 4 - Des échanges documentaires avec les services de documentation d'administration centrale :

Mis en place à la demande des chargés de documentation en directions régionales qui souhaitent bénéficier de l'expérience et des méthodes de travail élaborées dans des services souvent plus anciens, les premiers échanges sont devenus des associations étroites dans tous les aspects de la vie du réseau, et particulièrement en ce qui concerne l'élaboration des outils de travail. Ces échanges, par exemple, ont pris la forme de fournitures régulières par le DIC d'articles de presse sur des publications que les directions régionales ne peuvent acquérir, d'une bibliographie de références établie en liaison avec le DEP, ou encore d'une veille juridique sur les circulaires avec la SDAJ, destinée à une diffusion sur Intranet.

On a ainsi obtenu les bases d'un système d'information documentaire cohérent qui associe l'ensemble des DRAC et l'administration centrale en vue d'apporter les meilleures réponses. La multiplicité des tâches, avec le développement des nouvelles technologies de l'information, nécessite un tel fonctionnement de réseau qui, à partir de l'implication

de tous genres une dynamique de bénéfices réciproques.

Enfin, plusieurs des activités développées au sein du réseau ont permis de préciser le champ de compétence des CID. On trouve cette définition notamment dans l'introduction au thésaurus, sous la forme suivante :

Le champ couvert par les centres de documentation générale des DRAC est l'activité culturelle dans son ensemble, sous l'aspect des politiques qui la structurent, des acteurs qui la mettent en œuvre, des disciplines dont elle est l'objet, des lieux où elle s'exerce, et enfin des publics à qui elle s'adresse.

Les centres de documentation générale prennent donc en charge les demandes d'information émanant des différents publics de la DRAC - y compris ceux du patrimoine - dès lors que ces demandes concernent ces aspects de l'activité culturelle.

Les chargés de documentation constituent, dans chaque direction régionale, un fonds documentaire composé de monographies, de périodiques, de brochures d'information, de dossiers thématiques, de documents audiovisuels ou multimédia.

La documentation rassemblée est pour une grande part constituée de littérature grise produite ou utilisée par les services dans le cadre de leur activité (documents administratifs, travaux universitaires, études non publiées...), et pour une autre part de publication (ouvrages, revues, supports audiovisuels...) alimentant un fonds de références dans le domaine culturel. Les centres de documentation générale n'ont pas pour objet d'être des bibliothèques spécialisées dans chacune des disciplines artistiques.

La documentation ainsi collectée concerne :

- les données de contexte (économie, société...),
- les politiques,
- la réglementation,
- les actions (diffusion, aides...),
- les acteurs et publics (collectivité territoriale, entreprise, particulier...),
- les lieux (équipements culturels),
- les disciplines culturelles (danse, musique, théâtre...),
- les activités, qu'elles soient le fait de professionnels ou d'amateurs.

# Le contexte

Organiser la fonction information dans une DRAC, c'est s'inscrire dans :

## Les missions principales de l'État

L'État, conjointement avec les collectivités territoriales, organise les conditions de la vie collective et même individuelle des citoyens. Il veille à la protection des droits des individus.

Il fournit aux membres de la société :

- des services immatériels : ordre public, sécurité, salubrité, éducation, justice...
- des services matériels : entretien des routes, acheminement du courrier...

«L'État a pour finalité la poursuite et la réalisation d'objectifs d'intérêt général.»

*D'après « Institutions administratives », Jean-Marie Auby et Jean-Bernard Auby, Précis Dalloz, 1991.*

## Les missions du ministère de la Culture

Protéger, conserver et mettre en valeur le patrimoine culturel national, promouvoir une architecture de qualité en favorisant la création, l'enseignement et les métiers liés à l'architecture.

Former et sensibiliser les publics.

Soutenir la création artistique.

Diffuser les œuvres et soutenir les pratiques culturelles.

*D'après les décrets du 10 mai 1982 et du 21 septembre 1996.*

## Les missions d'une direction régionale des affaires culturelles

«Appliquer la politique culturelle définie par le gouvernement et mise en œuvre par le ministre de la Culture.

Animer l'action de l'État en matière culturelle, veiller à assurer la cohérence au niveau régional des interventions publiques dans le développement culturel, proposer et mettre en œuvre les mesures adaptées au contexte régional.

Veiller à la mise en œuvre du contrôle scientifique, administratif et technique de la réglementation et évaluer l'efficacité des actions entreprises.

Participer aux travaux des commissions présidées par le préfet de région ou de département.

Contribuer à l'élaboration et au suivi des actions conduites dans le cadre de la décentralisation et des contrats de plan, notamment des actions en matière d'équipement culturel, de préservation et de mise en valeur du patrimoine culturel, de formation et de soutien à la création et à la diffusion artistiques.

Apporter des conseils techniques aux collectivités locales.»

*D'après le décret du 14 mars 1986.*

Depuis 1996 les DRAC ont en charge les questions d'architecture dans leur région.

# Les enjeux

Organiser la fonction information en DRAC, c'est :

en interne,

améliorer la performance individuelle et collective des personnels,

permettre une plus grande pertinence dans la prise de décision,

pour l'ensemble des usagers et des publics (interne, externe, partenaires),

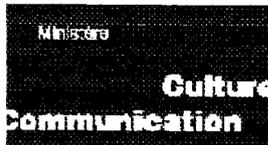
renforcer la capacité d'expertise de la DRAC, et donc sa crédibilité,

conforter le rôle stratégique de la DRAC dans le paysage culturel de la région,

favoriser une meilleure prise en compte des attentes et des besoins des usagers et des publics,

affirmer le rôle privilégié de la DRAC comme service public d'information culturelle.

# ANNEXE 5



Direction régionale  
des affaires  
culturelles  
**Auvergne**



Revue de presse régionale

Du 28 mai au 21 juin 2002

## AUDIOVISUEL

♦ "Jean-Jacques Aillagon revoit la copie de Catherine Tasca," titre *La Montagne du 8 juin, toutes éditions* ; Le nouveau ministre de la culture demande une concertation plus approfondie sur le dossier de la télévision numérique terrestre...

## ARCHEOLOGIE

♦ La presse nationale (*Le Monde, Le Figaro et Libération du 31 mai*) reviennent sur une découverte du printemps dernier ayant permis la mise au jour de huit cavaliers gaulois et leurs chevaux. Une datation qui sera plus précise à l'issue prochaine des résultats obtenus avec le carbone 14...

♦ Sur les côtes de Chanturgue vient d'être découvert un important gisement d'ossements d'animaux. Un enfouissement qui semblerait dater de 2 ou 3 siècles avant J.Ch. *La Montagne du 30 mai, édition Puy-de-Dôme et La Tribune le Progrès du 1<sup>er</sup> juin.*

## PATRIMOINE

"Visitez un jardin en France", cette campagne nationale visant à la découverte des jardins durant le mois de juin permet la découverte par un large public des parcs et jardins remarquables privés et publics. C'était l'occasion pour les éditions Rivages de publier "Parcs et jardins de France" dans la collection *Guide de Charmes* : un ouvrage agréable et exhaustif qui met en avant pour l'Auvergne quelque 14 parcs et jardins. (*La Montagne du 10 juin, page régionale*)

-Dans le Cantal, de nombreuses manifestations prolongent le premier forum qui s'est tenu sur ce thème dans l'atrium de l'hôtel du Département à Aurillac le 30 mai dernier. Diverses animations orientées sur la découverte des "simples", notamment en période de pleine lune, sont organisées par l'éco-musée de la Margeride. Dans le même esprit, l'arboretum d'Arpajon-sur-Cère a accueilli l'ethnobotaniste François Couplan et ses "plantes, sources de vie". (*La Montagne des 29 mai, 10, 15 et 20 juin, édition Cantal*)

-Journée exceptionnelle le 16 juin dans le Puy-de-Dôme, dans le parc du château de Portabéraud (Mozac). A noter, aussi l'ouverture exceptionnelle l'après-midi, au mois de juin, des jardins de Château-Dauphin. *L'édition du Puy-de-Dôme du 3 juin de La Montagne* reprend l'ensemble de la programmation pour le département. *Un autre article, du 16 juin*, est consacré au "Château d'Aulteribe, côtés jardins", l'histoire du domaine, sa forêt, ses jardins d'autrefois, proposée aux visiteurs dans le cadre de la campagne nationale "monum vert".

♦ A signaler l'assemblée générale qu'a tenue l'Association des jardins du Massif central qui regroupe désormais 24 jardins botaniques, thématiques, arboretums ou paysagers. Elle crée un site internet qui va être bientôt mis en ligne. (*La Montagne du 15 juin, édition Puy-de-Dôme*)

- ◆ A signaler dans l'Allier l'ouverture au public de " Citévolution ", une exposition permanente mise en place à Moulins dans le cadre de l'Hôtel de Moret. Un nouvel outil de présentation de la ville, sous forme de maquettes, qui viendront en complément des visites guidées organisées à partir du mois de juillet par la Maison du Patrimoine. (*La Montagne du 4 juin, édition Allier*)
- ◆ Autre exposition à découvrir, en Haute-Loire cette fois : " Empreintes animales ". Cette exposition réalisée par le Pays d'art et d'histoire du haut Allier est proposée jusqu'au 28 juin dans le hall du Conseil général, au Puy. (*La Montagne du 1<sup>er</sup> juin, édition Haute-Loire*)
- ◆ "L'Histoire de l'art a sa revue ", titre *La montagne du 11 juin, édition Puy-de-Dôme*. Le n°1 de la revue " Recherches en Histoire de l'art " a été présenté récemment à l'Hôtel de Chazerat. Un ouvrage de 190 pages illustrées au contenu enrichissant et assez pointu, portant sur tous les domaines de l'histoire de l'art et de l'archéologie
- ◆ Après une récente campagne de rénovation, le trésor de l'église Saint-Vincent de Vieille Brioude est de nouveau présenté au public. Désaffectée depuis des années, la chapelle fait elle aussi l'objet de travaux de restauration dirigés par Jacques Porte (SDAP). L'ouverture de l'église sera liée à celle du musée-jardin voisin de la vigne et du patrimoine. (*La Montagne du 13 juin, édition Haute-Loire*)
- ◆ Le musée de la haute Auvergne à Saint-Flour a servi de cadre au premier des trois modules de formation à la conservation du patrimoine mise en place pour la première fois en Auvergne. Des détails dans *La montagne du 14 juin, édition Haute-Loire*.
- ◆ "Majestés romanes ", un ouvrage de François Graveline paru aux éditions Philéas Fogg à Paris est un " précieux petit livre persillé de réflexions personnelles, littéraires, et volontiers impertinentes... " (*La montagne du 21 juin, édition Haute-Loire*)

## ACTION TERRITORIALE

- ◆ Une convention vient d'être signée entre l'université Blaise-Pascal et l'Ecole d'architecture de Clermont-Ferrand, consacrant le DESS STRATAM, une formation unique en France sur l'aménagement de petites et moyennes villes. (*La montagne du 11 juin, édition Puy-de-Dôme*)
- ◆ La commission permanente du Conseil Régional s'est réunie le 3 juin dernier. Parmi les dossiers abordés, signalons le programme équipement mobilier des bibliothèques (pour un montant de 27 489€ et le programme politique régional du théâtre, d'un montant de 26 300€, pour 5 bénéficiaires (*L'Eveil de Haute-Loire, édition du 14 juin*)
- ◆ Au menu du dernier conseil municipal de Brives-Charensac : la restauration des parements et du pavage du pont de la Chartreuse, avec un montant de travaux estimé à 358 850€. (*L'Eveil de la Haute-Loire du 31 mai*)

## L'ANNEE DU CIRQUE

- ◆ Les artistes de la Compagnie " Regards et mouvements ", basés à Pontempuyrat, terminent leur tournée hippomobile sur le canton de Craponne. *La Tribune le Progrès du 28 mai* donne des échos de ce spectacle itinérant en zone rurale, mêlant cirque, théâtre et danse...
- ◆ Depuis sept ans, l'association Acrobacirque, établie à Montluçon, initie les enfants aux joies et difficultés des arts du cirque. Avec l'arrivée récente de trois nouveaux formateurs, la structure espère obtenir un label national. (*La montagne des 31 mai et 19 juin, édition Montluçon*)

## THEATRE, SPECTACLE VIVANT

- ◆ Pierre Raynaud quitte Athéna. Il a été nommé directeur de l'Institut français de Fez-Meknes : " Sortir des pratiques culturelles des ghettos de l'élitisme urbain avec de sérieuses valeurs ajoutées à la clef, mais sans les taxes. Le père d'Athéna ne se prend pas pour autant pour un dieu. Il garde notamment la certitude qu'Athéna aura beaucoup contribué à faire avancer la conscience de la chose culturelle au sein de la classe politique." (*La montagne du 29 mai, édition Puy-de-Dôme*). Autre départ : le théâtre Archimage ferme ses portes. Guy Jutard vient en effet d'être nommé directeur du prestigieux théâtre de marionnettes de Genève. " Belle

panorama de la création musicale d'aujourd'hui. Un festival qui fidélise son public (600 l'an dernier). *La montagne du 16 juin, édition Puy-de-Dôme.*

♦ Pour le Jazzs Auvergne Festival 2002, c'est aussi l'heure du bilan, après une 3<sup>ème</sup> édition riche en concerts et en actions de sensibilisation auprès du public scolaire. Quelques chiffres : 26 groupes, du 28 février au 6 avril, dans toute la région Auvergne et près de 5000 personnes accueillies. En finale, le journal « Jazzons » a vu le jour, réalisé par des professionnels avec des élèves des lycées. (*La Montagne du 2 juin, édition Puy-de-Dôme*)

♦ A noter sur l'agenda : après le « Printemps des jeunes talents qui se poursuit jusqu'à la fin juin, l'association Musiques Vivantes enchaînera avec des Nuits musicales sur le thème des polyphonies, du 19 au 28 juillet. Des détails dans *La montagne du 14 juin, édition Allier.*

Événement attendu : une chorégraphie réalisée par l'école atelier Rudra de Lausanne, fondée il y a dix ans par Maurice Béjart, le 29 juin à l'Opéra de Vichy. (*La montagne du 21 juin, page Allier*). La programmation de la prochaine saison lyrique clermontoise s'annonce riche et variée, avec notamment une coproduction avec la Comédie de Clermont, « Requiem for my friend » de Preisner. (*La montagne du 10 juin, édition Puy-de-Dôme*)

♦ 21<sup>ème</sup> édition réussie pour la Fête de la Musique, lancée le 14 juin à l'Hôtel de Chazerat avec le groupe Zadig (*La montagne du 15 juin, édition Puy-de-Dôme*). Jean-Pierre Raffarin était au Puy-en-Velay pour l'occasion. (*La Tribune le Progrès du 20 et l'Éveil du 21 juin*)

## LIVRE ET LECTURE

♦ La 7<sup>ème</sup> édition du Festival de Bande dessinée de Clermont-Ferrand, s'est tenue à la Maison de la Culture les 1er et 2 juin dernier. Dedicaces et animations en tout genre, autour de 34 auteurs de BD faisant la part belle à la création, avec à l'honneur Jean-Claude Mézières.

(*La montagne des 29 et 30 mai, et des 1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4 juin, édition Puy-de-Dôme*)

♦ La 18<sup>ème</sup> Fête du livre d'Aigueperse accueillera plus de 150 auteurs sous la halle à Aigueperse le 19 août prochain. 6000 lecteurs avaient répondu à l'invitation des Amis du Livre l'année passée. (*La montagne du 14 juin, page région*)

♦ Les 14<sup>èmes</sup> Journées littéraires du Bourbonnais ont réuni écrivains et éditeurs à Jaligny/Besbre. Parmi eux, Olivier Pourriol, 30 ans, s'est vu décerner le prix René Fallet pour son premier roman, *Méphisto Valse* (*La montagne du 9 juin, édition Allier*)

♦ « Naviguer sur le net, rechercher des informations, apprendre à utiliser l'outil informatique... l'espace culture multimédia de la médiathèque Mauriac-Le Vigeant vient d'ouvrir ses portes. (*La montagne du 31 mai, édition Cantal*)

## EDUCATION/CULTURE

♦ 4200 enfants de 82 écoles du département de Haute-Loire ont participé à l'édition 2002 des Classes chantantes. Quinze d'entre elles ont présenté leur travail musical à la Halle aux grains, à Brioude (*La montagne, édition Haute-Loire*)

♦ Expressions artistiques : promouvoir l'art dans et autour de l'école. L'association Art d'École a organisé les 13 et 14 juin à St Amant Tallende son 2<sup>ème</sup> festival d'expressions artistiques, qui s'adresse à toutes les écoles maternelles et élémentaires du département. Près de 1500 enfants ont été accueillis autour des arts plastiques, de la musique, de la danse et de l'expression corporelle, du théâtre, de la production littéraire et de l'audiovisuel.

(*La montagne du 11 juin, édition Puy-de-Dôme*)

♦ Stimulant la créativité et l'ouverture aux autres, le 3<sup>ème</sup> concours des carnets de voyage a couronné cette année une classe multiculturelle, la mieux à même de saisir le sens de cette opération, qui a mobilisé des dizaines d'établissements scolaires de l'Académie. *La montagne du 13 juin, édition Puy-de-Dôme*, donne la liste des prix et des mentions obtenus.

♦ « Inciter les élèves à travailler l'éducation du regard par l'analyse d'illustrations de livres de littérature de jeunesse et leurs compétences de langage par la lecture et l'écriture de textes variés, telle est la finalité de l'action culturelle engagée dans la réalisation de l'exposition « Image, livre-toi », en tournée dans le Cantal, à Saint-Flour puis à Aurillac. (*La montagne du 13 juin, édition Cantal*)

consécration pour un artiste dont le talent est reconnu partout en France et en Europe. ”, conclut *La montagne du 17 juin, édition Moulins*.

♦ Du 13 au 16 juin se sont tenues les “ scènes de printemps des théâtres voyageurs ” à la Montférie, sur la commune de Viscomtat, en Livradois. Cette deuxième édition, organisée par la Compagnie des Champs avec la communauté de communes de la Montagne thiernoise, a décliné sous une grande yourte des versions très différentes de l’invitation au voyage. Une prestation très remarquée, celle de la comédienne et chanteuse Rona Hartner...

*(La montagne des 11, 15 et 19 juin, édition Puy-de-Dôme, et le Semeur Hebdo du 7 juin)*

♦ A découvrir lors du prochain Festival de théâtre de rue d’Aurillac, du 21 au 24 août : “ SquarE ”, la dernière création de KomplexKapharnaüM, qui se nourrit de la parole des habitants (filmés en vidéo) du quartier des Camisières à Aurillac, de Girgols et de Saint-Cernin.

*(La montagne du 13 juin, édition Cantal)*

♦ La compagnie du Wakan Théâtre s’installe en résidence au Rexy pour une durée de trois ans : une opération culturelle mise en place par Dominique Touzé et l’adjointe aux affaires culturelles, Roselyne Lassalle. *(La montagne du 28 mai, édition Riom)* Un second article, également signé de Philippe Régnoux, rend compte des difficultés rencontrées par les intermittents du spectacle de l’arrondissement de Riom.

*(La montagne du 21 juin, édition Riom)*

♦ Difficultés aussi dans l’Allier pour la compagnie Euphoric Mouvançe, implantée à Bellerive. “ Son travail rayonne largement sur tout le bassin vichyssois. Comme l’engagement de la communauté d’agglomération se limite aux équipements, la compagnie va être privée d’une subvention de fonctionnement, ce qui condamne notamment la programmation théâtrale qu’elle assurait depuis cinq ans. ” *(La montagne du 21 juin, édition Vichy)*

♦ Saisons : avec 8000 spectateurs et plus de 1000 abonnés, le Sémaphore, à Cébazat, a bien fidélisé son public. En perspective : la création de mini-résidences pour favoriser la rencontre des artistes avec le public, en les invitant à rester davantage que le temps d’une représentation...

*(La montagne du 17 juin, édition Puy-de-Dôme)*

Jean-Marc Crangier a présenté la saison 2002/2003 de la Comédie. Un choix éclectique de spectacles de théâtre, de musique et de danse, résolument contemporains, avec une attention particulière portée à la notion de rencontres, d’échanges, de répétitions ouvertes au public, de discussions autour d’un verre... afin d’impliquer encore davantage le spectateur.

*(La montagne des 14, 16 et 19 juin, édition Puy-de-Dôme)*

## MUSIQUE ET DANSE

♦ “Vingt ans et un beau bouquet de cordes”, titre *La montagne du 21 juin, édition Puy-de-Dôme*. “ Entre pièces de facture classique, révélatrices d’une maturité acquise au niveau international, les musiciens de l’Orchestre d’Auvergne ont aussi proposé aux spectateurs conquis quelques fantaisies, pour fêter le vingtième anniversaire de la formation. »

♦ “ Horizon musical ” d’Yzeure vient de remporter le prix du concours national de musique placé, à Niort, sous l’égide de la Confédération musicale de France, dont les objectifs sont de promouvoir et de développer la pratique musicale, de favoriser l’accès à la formation des jeunes à la musique et de faire découvrir à un large public la diversité des formes musicales existantes. *(La montagne du 4 juin, édition Moulins)*

♦ Finales remarquées pour des festivals en cours : les quatre garçons du groupe “ entre 2 Caisses se sont mis au comptoir du festival “ On connaît la chanson ”, à Cébazat *(La montagne des 30 et 31 mai, édition Puy-de-Dôme)*.

Emotion et sensibilité au menu de “ Piano à Riom ” : après les claviers complices de Bruno Rigutto et Jean-Claude Pennetier, au duo sensible de Sophie Barthelemy et de Thierry Sibaud a succédé l’audace du Chœur régional d’Auvergne, pour finir en beauté cette 16<sup>ème</sup> saison avec Aldo Ciccolini.

*(La montagne des 29 et 30 mai et des 3, 4, 9, 12 et 16 juin, édition Puy-de-Dôme)*.

Plus contemporaine, la quatrième édition des Musiques démesurées a lié rencontres avec des compositeurs, expositions sonores ou virtuelles à une dizaine de concerts offrant un vrai

♦ Les 6èmes « Nuits de juin » ont eu lieu du 3 au 7 juin : ces rencontres départementales, musicales et théâtrales étaient organisées par le collège Molière de Beaumont, en partenariat avec la DRAC Auvergne, le Conseil général 63, la fédération des associations laïques, le rectorat et la ville de Beaumont. *La montagne du 2 juin, édition Puy-de-Dôme*, annonce les grandes lignes du programme de cette manifestation.

## ARTS PLASTIQUES

♦ "La 8<sup>ème</sup> édition des Arts en balade s'est déroulée les 7, 8 et 9 juin dernier. Trois jours pour pénétrer dans les ateliers d'artistes de l'agglomération, et bénéficier d'échanges sur la création contemporaine. (*La montagne des 5 et 7 juin, édition Puy-de-Dôme, du 7 juin, édition Riom et du 9 juin, édition Ambert.*)

En dehors du département, des artistes du collectif clermontois « Les arts en balade » étaient accueillis au château de Panloup à Yzeure ; sous le thème d'«*ex-peau*», Céline Frison et Michel Fourquet proposaient une série de peintures et d'installations. (*La montagne du 4 juin, édition Moulins*)

♦ Jusqu'au 22 juin, Marc Brunier-Mestas présentait ses gravures à la galerie « Parking », une nouvelle extension de la galerie « Garde à Vue » à Clermont. Une façon originale de renouveler aussi bien le fond que la forme d'un langage artistique où les vraies personnalités sont encore rares. (*La montagne du 12 juin, édition Puy-de-Dôme*)

## MUSEES

♦ Le musée de l'Opéra de Vichy » sera inauguré le 9 juillet prochain, afin de faire découvrir au public les archives du Patrimoine musical de l'Opéra, l'une des plus riches et des plus singulières collections d'Europe. Il se situe en centre-ville, au 16 rue Maréchal-Foch.

(*La montagne du 9 juin, toutes éditions*)

♦ " « Le Carosse et la momie », la nouvelle exposition du musée Crozatier permettra aux ponots de découvrir quelque 150 000 pièces du musée révélatrices de l'esprit encyclopédique du musée. (*La montagne du 30 mai, édition Haute-Loire, l'Eveil des 30 mai et du 2 juin*)

♦ "» Ses Nanas multicolores et tout en rondeur ont fait le tour du monde. Si Niki de Saint-Phalle n'est plus là pour en parler, ses créations constituent une exposition exceptionnelle au musée Mandet de Riom, à voir absolument jusqu'au 29 décembre », indique *La montagne du 17 juin, édition Riom*

♦ La dernière assemblée générale de l'Association des musées bourbonnais a été l'occasion d'insister sur une indispensable mise en réseau basée sur des thématiques bien définies. Des détails dans *La montagne du 19 juin, page Allier*

♦ "Xavier Benoît et Joëlle Lautour, deux spécialistes de la restauration sur pierre, ont récemment travaillé au musée de Souvigny, sur des collages des parties endommagées de la frise romane qui sera bientôt exposée. (*La montagne du 30 mai, page Moulins*)

NB : Cette revue de presse a été écrite par Marie-Claire Ricard (service communication de la DRAC Auvergne); les articles qui ont servi à la réaliser seront consultables durant un mois au centre de documentation de la DRAC Auvergne à dater d'aujourd'hui, 26 juin 2002. Elle est aussi retransmise sur le site Internet de la Drac Auvergne.

## ANNEXE 6



**MINISTÈRE DE LA CULTURE  
ET DE LA COMMUNICATION**

**PREFECTURE DE LA REGION**



**DESTINATAIRE :**  
**DATE :**

## *Panorama de Presse*

*( Reproductions effectuées par le Centre de Documentation Générale de la D.R.A.C. Nord Pas de Calais avec l'autorisation du C.F.C. Les articles reproduits dans le présent Panorama de Presse sont des œuvres protégées et ne peuvent à nouveau être reproduits sans l'autorisation préalable du C.F.C. )*

**LE PANORAMA DE PRESSE COMPREND LE DEPOUILLEMENT :**

**De quotidiens :** Le Monde ; Libération ; La Voix du Nord éditions ; Artois Somme.  
Lille ; Nord Eclair édition ; Lille.

**D'hebdomadaires :** La gazette des communes, Le Moniteur, Autrement Dit ; Liberté  
Hebdo ; La Croix Du Nord ; Télérama.

Du Journal *Le Figaro* du jeudi.

De la revue de presse du DIC-MCI.

**De mensuels :** Policultures ; Le Courrier des maires ; Le Monde de l'éducation.

**De magazines à parution irrégulière :** Echanges de la FNCC, l'Observatoire des politiques culturelles.....

**CENTRE DE DOCUMENTATION**

**POSTE 142**

## ANNEXE 7

### UN ASPECT DE LA SELECTION

#### Critères, thèmes, dossiers traités

- l'habitat ancien (inventaire)
- les personnages de la région (inventaire)
- les musées
- les expositions dans les musées
- les marionnettes (théâtre)
- les manifestations autour du livre
- les associations culturelles
- le préfet et les manifestations qu'il soutient
- les différents festivals à connotation culturelle
- les activités en place autour du cinéma
- les parcs naturels
- les schémas directeurs pour la région (sud de LILLE, par exemple)
- beaux coins de la région
- édifices anciens
- les médiathèques, les conteurs, les librairies, les auteurs de la région, les dialectes du Nord.
- le tourisme (patrimoine)
- les archives
- les pays
- les travaux importants à LILLE
- les formations et écoles d'art
- Les entreprises menées en vue de Lille 2004, par exemple, les maisons folies
- Le patrimoine industriel (par exemple, les usines en faillite = campagne de photographie)
- L'archéologie en région, au national voire à l'international
- Mesures gouvernementales : intermittents du spectacle, le budget de la Culture, décisions prises concernant l'avenir des fonctionnaires
- Le ministre Jean-Jacques Aillagon
- Plasticiens, expositions d'art contemporain

- Interventions d'un artiste plasticien dans le milieu scolaire (milieu scolaire)
- Les chantiers de jeunes (patrimoine)
- Les fonds européens (fonds Feder) =intersectoriel
- Offres d'emploi issues de la Gazette des Communes et de Télérama, deux périodiques que l'on reçoit et que l'on dépouille de façon hebdomadaire.
- Les intercommunalités
- Les ZPPAUP (architecture)

ENQUETE SUR LE PANORAMA DE PRESSE EN INTERNE

Présentation au préalable de leur fonction et des taches qu'ils ont à réaliser ce qui permet de mieux saisir l'importance et le rôle joué par le panorama de presse dans leur secteur d'activité.

Faire le point sur la revue de presse actuelle

- ❖ Globalement, y- a- t -il, selon vous, une bonne circulation du panorama de presse quotidien et de l'information qui le compose ?
  
- ❖ Avez vous accès au panorama de presse ?
  - Toujours
  - Parfois (de 1 à 3 fois par semaine)
  - Jamais

Dans le cas de réponses mitigées (parfois, jamais)

- souhaiteriez-vous y avoir accès plus facilement et plus systématiquement ?
- pensez-vous qu'il vous aiderait dans votre travail si vous y aviez plus facilement accès ?

- ❖ Tous les articles du panorama de presse vous paraissent-ils pertinents, utiles pour votre travail?
  
- ❖ Pensez-vous que la revue de presse doive être allégée, simplifiée? Que diriez-vous du moins d'un tel projet?

Souhaitez-vous toujours recevoir une somme d'articles, comme ceci est actuellement le cas avec la revue de presse papier ou bien une forme simplifiée du panorama de presse ? Par exemple :

- une liste des articles avec le lien vers leur contenu, liste sur laquelle seraient simplement mentionnés le titre, l'auteur et la source de l'article ou bien un

sommaire accompagné d'un résumé signalétique retraçant le contenu de l'article et faisant un lien sur l'article (une série de notices)

-une formule généraliste et condensée de 10/15 articles environ présentant en général les politiques culturelles ou bien une somme d'articles classés par rubriques (par exemple rubriques actuelles), où chacun peut accéder à l'ensemble ou se cantonner à son domaine

## Faire le point sur les représentations de l'outil informatique

- ❖ Quel rapport entretenez –vous, d'une manière générale, avec le support papier et avec le support numérique? Votre attention est-elle équivalente face à ces deux supports?

### L'information presse en ligne

- ❖ Allez-vous souvent consulter l'intra net de la documentation générale ?
- ❖ Consultez-vous la revue de presse DOC MCI disponible sur l'intra net du ministère ? Consultez - vous également des journaux en ligne tels le Monde ou Libération? Avec quelle fréquence?
- ❖ Si l'on vous annonçait que, dès demain, le panorama de presse n'est plus disponible sur support papier mais uniquement sur l'intra net de la DRAC? Comment réagiriez-vous?
- ❖ A présent imaginez - vous face à votre panorama de presse disponible sur le réseau: que faites - vous ?
  - réalisez-vous une lecture intégrale en ligne?
  - faites-vous une impression totale ou partielle des articles mis à disposition ?
- ❖ Qu'est ce que le projet de numérisation vous inspire? Vos suggestions sont les bienvenues. S'agit-il pour vous d'un progrès, d'une complexification ou bien d'une simplification du travail et du rapport à l'information ?
- ❖ Enfin, avez-vous des réticences à émettre concernant l'éventuelle numérisation de la revue de presse ? Y voyez – vous des inconvénients ?

Pensez – vous avoir besoin d’une formation dans le cas de la mise en place du panorama de presse sous cette forme ?

❖ Quelles exigences pourriez – vous énoncer concernant la numérisation du panorama de presse ?

- La disparition de la personnalisation est-elle susceptible de vous déranger?
- Quelle doit être la disponibilité minimale du panorama de presse? ( 1 semaine, 2 semaines, plus.....)
- Quels sont les critères à conserver et à améliorer prioritairement? Quelle serait pour vous l’indispensable du panorama de presse, la priorité ? le gain de temps apporté, la lisibilité.... ?

## ANNEXE 9

### Présentation succincte de la revue de presse DIC MCI

#### Qu'est ce que la revue de presse DIC MCI ?

Il s'agit de la revue de presse du ministère de la Culture et de la Communication, elle est disponible sur l'intra net du ministère ; on a accès aux articles de la quinzaine en cours ainsi qu'à ceux de la quinzaine passée qui sont archivés.

La revue de presse est organisée en rubriques, reflets des différents services et activités des directions régionales des affaires culturelles et du ministère.

Sont disponibles les articles ainsi que des sommaires de revues et périodiques. L'éventail des sources est large : communiqués AFP, le Figaro, les Echos, le Monde, correspondance de la presse, Mouvement, l'Humanité, Canard Enchaîné (quotidiens, hebdomadaires, revues).

#### Quelques inconvénients

Cependant, en matière d'information sur les régions, le produit documentaire est insuffisant, les articles sont en effet trop ponctuels.

En outre, la sélection hebdomadaire des articles est bien moindre que celle de la DRAC Nord Pas de Calais ; ainsi dans la semaine précédant le 15 juillet: 52 articles figurent sur l'intra net tandis que le CDG a sélectionné 193 articles pour la même semaine.

A la consultation de ce produit, on rencontre parfois des problèmes de lisibilité des articles traités sous ADOBE ; il est souvent nécessaire d'imprimer pour lire correctement les articles.

L'un des inconvénients de la revue de presse DIC MCI, c'est l'interruption de sa parution du 15 juillet 2002 au 2 septembre 2002.

Par ailleurs, si je m'en tiens aux propos de certaines personnes lors de mon enquête il s'avère que la revue de presse était un organe du ministère, ce dernier est épuré en particulier lors du conflit occasionné par les 35 h et des grèves de la fonction publique.

#### Cependant

Ceci représente un outil de travail dont une consultation plus régulière par les agents permettrait d'alléger le travail du centre de documentation.

## ANNEXE 1o

### Enquête à destination des Dracs pratiquant la numérisation du panorama de presse

#### GÉNÉRALITÉS

- ✓ Pour quelle solution technique avez- vous opté pour la numérisation du panorama de presse ?
  - Logiciel spécifique
  - Logiciel de GED
  - Intra net
  - Mail
  
- ✓ Sous quelle forme le panorama de presse se présente-t-il ?
  - Résumé
  - Liste
  - Accès direct à article
  - Lien vers article
  
- ✓ Depuis quand réalisez – vous un panorama de presse numérisé ?
  
- ✓ D’un point de vue juridique, comment les choses se sont –elles passées ? avez – vous conclu un accord spécifique avec le CFC ?

#### ECONOMIE QUOTIDIENNE ET HEBDOMADAIRE

- ✓ Quelle est la périodicité du panorama de presse ?
  
- ✓ En moyenne, combien d’articles sont-ils numérisés par jour ?
  
- ✓ Combien de périodiques sont-ils dépouillés ? (nationaux, régionaux)

- ✓ Combien de temps et de personnes la sélection des articles et la numérisation des articles prennent-elles ?
- ✓ Par conséquent, quel est le coût de la numérisation du panorama de presse par comparaison avec le panorama de presse papier ?

#### QUESTIONS PLUS VASTES

- ✓ Selon les échos dont vous disposez, quelle a été la réception de la revue de presse numérisée au sein des différents services de votre Drac ?
  - Accueil favorable, enthousiaste
  - Accueil défavorable, hostile
  - Accueil mitigé
- ✓ Quels sont les changements que cette méthode a impliqués dans l'organisation du travail du centre de documentation ?
- ✓ Quelles sont les difficultés rencontrées par le service de documentation lors de la mise en œuvre de la numérisation de la revue de presse ?
- ✓ En conclusion, quels sont pour vous les principaux avantages et inconvénients de la numérisation du panorama de presse ?

## ANNEXE 11

### Guide de la numérisation

#### Guide d'utilisation du logiciel PAINT SHOP PRO 6

##### Marche à suivre simple

Fichier

Importer

Twain

Acquérir

##### Si blocage sur mode automatique :

Fichier

Importer

Sélectionner la source

Choisir Twain

##### Puis :

Fichier

Importer

Twain

Acquérir

#### Les différentes étapes de la numérisation

-temps d'initialisation du scanner : lent

-placer l'article à numériser juste avant de lancer le logiciel

##### Pré numérisation : aperçu

-suppression de parties inutiles

-réduction (pixels : 800/600)= verrouiller taille

-résolution : de 150 à 300 dpi, cette mesure est grandement suffisante, surtout dans la mesure où plus on augmente la résolution, plus le poids de l'image est grand.

-mode « document noir et blanc»

-remarque : peu importe la dimension de la source, la dimension de sortie reste toujours la même ; on peut cependant jouer sur cette dimension de sortie pour améliorer la qualité de l'image à l'écran

### Numérisation

- afin de visualiser correctement l'article

barre d'outils

taille réelle

-

- cadrage de l'image (recadrer, rotation, redimensionner.....), contraste, luminosité=  
travail de l'image

barre de gauche (carré au cadre noir)

image (barre d'outils)

recadrer, rotation

- exporter en JPEG (ce n'est pas le meilleur format = il est certainement plus judicieux de préférer le PDF).

- Compression à 50%

- Enregistrement

C/ inetpub/ inetpub/ wwwroot/images

Enregistrer

⇒ Créer des dossiers images et bien les gérer

⇒ Les sources étant mentionnées, dans la page d'accueil, elles n'ont pas forcément lieu de mentionner sur le document numérisé.

⇒ La question de l'impression est épineuse : une impression certainement améliorée par le biais du format PDF.

## Quelques points plus précisément

### Structure de dossiers et de fichiers

#### Schéma :

Un dossier mois

Un dossier semaine correspondant au mois

Fichier jour sous lequel je classe mes articles sélectionnés et numérisés

#### Dossier juillet

Fichier tous les jours du mois (par exemple, juillet.html)

Sommaire 1<sup>er</sup> juillet => dossiers articles 1<sup>er</sup> juillet

⇒ il faut donc ranger les images, les fichiers .....dès le début

⇒ il est donc nécessaire de constituer la structure avant

### Récapitulatif concernant les articles doubles

-Soit faire deux liens vers les deux images (page1 / page 2) ; il faut donc faire précédent pour accéder à la deuxième page de l'article ;

-Soit créer à chaque fois une nouvelle page Web qui affichera les images dans cette page intermédiaire :

```
<HTML>
```

```
<img src=images\vendredi5.jpg>
```

```
<img src=images\vendredi5'.jpg>
```

```
<\HTML>
```

-Soit utiliser le PHP pour faire une seule page : un modèle qui affichera automatiquement toutes les images (vendredi 5-1 ; vendredi 5-2)

-Soit à l'aide de Paintshop pro 6 ; Il est en effet possible de numériser l'une et l'autre page et de les enregistrer sous un nouveau fichier que l'on aura préalablement agrandi, copier puis recouper et enfin enregistrer sous « image.jpg ».

## ANNEXE 12 .

Politique culturelle générale  
Politique culturelle régionale  
Lille 2004  
Administration, fonction publique  
Politique de la Ville  
Architecture  
Musées  
Patrimoine  
Arts Plastiques  
Spectacle Vivant  
Livre  
Cinéma et Audiovisuel

Voir la presse en archive

### PANORAMA DE PRESSE

revue de presse DIC MCI

Le Monde  
Libération

*Politique culturelle générale*

*Politique culturelle régionale*

Béthune revotera les 15 et 22 septembre, avec Mellick mais sans Marie-Noëlle Lienemann

La voix du Nord, le 21-08-02

*Lille 2004*

*Administration, formation et comptabilité*

*Politique de la ville*

## Architecture

## Musées

## Patrimoine

Trains de rêve à Oignies, protection du patrimoine ferroviaire sur un ancien carreau de mine, la Voix du Nord, le 22-08-02

La tumultueuse histoire de la gare de Wattrelos, la Voix du Nord, le 22-08-02

« Un outil sur mesure », le projet de reconstruction de Marc-Sautelet suit son cours, Nord Eclair, le 22-08-02

Au bout du labyrinthe, l'île au trésor, à Bruire le Sec, dans un dédale de pieds de maïs, petits et grands embarquent à bord de l'Alcyon, sur les trace du célèbre corsaire dunkerquois Jean Bart. La voix du Nord, le 22-08-02

Les trésors de la crypte de la basilique Notre Dame, un lieu original et souterrain à ne pas manquer lorsqu'on visite la vieille ville de Boulogne, la Voix du Nord, le 22-08-02

## Arts plastiques

«ZZZZ » fait mouche, le collectif de plasticiens Groupe ZUR présente son spectacle « in situ » au festival de théâtre de d'Aurillac, le Monde, 22-08-02

\_\_\_\_\_ page1

page2

## Spectacle vivant

Livre

Cinéma et Audiovisuel

Haut du document

## **Procédure et réalisation de la page d'accueil**

Le modèle étant déjà réalisé et disponible l'étape qui suit n'est pas quotidienne :

**-création de la page d'accueil** : rubriques, liens vers la revue de presse DIC MCI et journaux en ligne (cette partie ne doit pas être refaite à chaque fois, elle est conservée sous dans C/Windows/ Application data / Microsoft/ Modèles/ Page d'accueil new.dot).

Les trois points suivants sont, par ailleurs, à réaliser chaque jour :

**-numérisation des articles**

**-entrée des données de l'article dans la page d'accueil** : il semble intéressant d'inscrire le texte / résumé qui accompagne souvent le titre, ceci rend en effet dès le premier abord les choses plus explicites ; de plus, l'info essentielle constituant l'article est souvent contenue dans ce petit texte même.

**-création du lien vers l'image**

Lors du dépouillement, il peut être intéressant d'indiquer la date et la source de l'article sur l'article afin de faciliter le travail sur le sommaire, néanmoins lors de la numérisation et du travail de l'image, il est possible de supprimer cette partie et d'alléger ainsi l'image.

Il est particulièrement important de faire un travail soigné au niveau de la photocopieuse afin d'obtenir la meilleure numérisation possible ; ce qui n'est pas toujours évident compte tenu de l'imbrication de certains articles, de leur construction complexe ; ceci nécessite donc de ne pas prendre cette étape du travail à la légère.

### **Les liens pour l'archivage**

En chaque début de mois et de semaine, il faut donc créer un dossier (dossier mois, dossier semaine) ; ceci permet de mieux gérer les fichiers que l'on classe sous la semaine à laquelle ils appartiennent ; les liens se créent donc plus aisément. Il est également plus aisé d'enregistrer le fichier du jour en cours sous deux titres : enregistrement courant ( jeudi 12/08/02), enregistrement sous « page du jour » pour sa communication sur l'intra net.

### **Deux articles sur la même page**

Lorsqu'il y a deux articles sur la même page, il est difficile d'envisager un découpage et un traitement des articles séparément au risque de multiplier le nombre d'articles, ce qui n'est pas souhaitable dans la perspective de la numérisation puisque l'on vise à la fois le gain de temps et la simplicité du produit.

Ainsi dans la page d'accueil et sous le domaine auquel se rapporte le série d'article de la page, il faut indiquer la source de chacun des articles, mais le lien est le même pour chacun.

## ANNEXE 14

### Tableau de comptage des articles

Eléments d'information sur le panorama de presse afin d'établir la facture correspondant à la période décembre 2001-mai 2002 compris :

Panorama de presse quotidien :

-quotidien pour la plupart des services

-personnalisé par service : chaque service a donc des copies et un nombre de copies différents.

Nombre moyen de pages par numéro: 8, 5

Nombre de numéros réalisés sur la période 1/12/2001-31/05/2002 : 124

Nombre moyen d'exemplaire par numéro: 19

Nombre total de copies (estimation) : 20500

Ventilation par titre de presse : l'échantillon couvre 10 jours (2 semaines)

périodiques	Echantillon (1578 copies)	Estimation sur les 20500 copies
Voix du Nord	535	6950
Nord Eclair	354	4599
Monde	219	2845
Libération	118	1533
Gazette des Communes	223	2897
Télérama	43	559
La Croix du Nord	8	104
Liberté Hebdo	28	364
Autrement Dit	46	598
Le Figaro	4	52

## ANNEXE 15

 **6 Juin 2002 : L'Agefi, La Croix, Les Echos, Le Figaro, Investir, Libération, Le Monde, La Tribune et ZD Net confient au CFC la gestion de leurs droits numériques en matière de panoramas de presse sur intranet.**

De très nombreuses entreprises, administrations et autres organisations réalisent des panoramas de presse et les mettent en ligne sur leur intranet. Dès 1999, la Charte de l'édition en ligne proposée par le GESTE (Groupement des Editeurs de Services en ligne) rappelait que cette pratique relevait du délit de contrefaçon. Le GESTE démarrait alors une série de consultations auprès des associations professionnelles représentantes des entreprises et des prestataires de services concernés.

En effet, si pour les panoramas de presse sous forme papier, le CFC est habilité par la loi à délivrer les autorisations, pour les panoramas de presse diffusés sous forme numérique, notamment via intranet, les autorisations doivent être obtenues auprès de chaque éditeur individuellement.

Conscients des lourdeurs qu'entraîne une telle démarche et de l'alibi qu'en tirent certains pour ne pas respecter la législation sur la propriété intellectuelle, l'AGEFI, La Croix, Les Echos, Le Figaro, Investir, Libération, Le Monde, La Tribune et ZD Net, tous membres du GESTE, ont souhaité mettre en place une solution commune. Après une étude approfondie et en tenant compte des points de vue exprimés par les utilisateurs, ils ont choisi de confier cette mission au CFC qui gèrera les droits numériques correspondants.

Le CFC leur a paru l'organisme le mieux à même de gérer cette activité avec les garanties de transparence, de sécurité et d'efficacité souhaitées par eux comme par les utilisateurs.

Les entreprises, les administrations et les autres organismes concernés peuvent prendre contact dès à présent avec le CFC pour régulariser leur situation au regard de la loi sur la propriété intellectuelle.

Le dispositif ainsi établi est ouvert à tous les périodiques qui souhaiteront s'y joindre. Dès à présent, la Fédération Nationale de la Presse Spécialisée (FNPS) a décidé de le recommander à ses adhérents. De nombreux autres journaux et revues ont également manifesté leur intérêt.

**Contact : Jean Lissarrague 01 44 07 47 70**

 [Consultez les autres communiqués de Presse](#)

## ANNEXE 16

Entreprises et Carrières  
25 - 1<sup>er</sup> juillet 2002

---

### **INTRANET Le Geste se fâche**

Selon un sondage réalisé début juin par le site JDNet, 13,4% des internautes consultent, en priorité, sur l'intranet de leur entreprise, la revue de presse. Cette pratique fort courante, consistant pour le département communication ou la DRH, à mettre en ligne des articles repérés sur Internet, susceptibles d'intéresser l'entreprise ou un de ses services, est actuellement dans le collimateur des éditeurs. Ces derniers redoutent une perte de fréquentation sur leur site et, par ricochet, une chute des rentrées publicitaires. Afin de pallier ce problème, le Geste (Groupement des éditeurs de services en ligne) vient de rendre publique une mesure décidée par plusieurs quotidiens (dont *Les Echos*, *Le Figaro*, *Libération*, *Le Monde*, *La Tribune*), destinée à éviter la reprise sur intranet des articles. Ces organes de presse ont confié au Centre français de la copie (CFC) la gestion de leurs droits numériques en matière de panoramas de presse (assemblage d'articles ou d'extraits d'articles portant sur des thématiques particulières) sur intranet. Résultat les entreprises devront désormais déclarer au CFC un nombre moyen d'utilisateurs et d'éditeurs en ligne concernés. Une grille de tarification a été élaborée pour calculer le montant des droits. A noter qu'une société ou une administration peuvent aussi conclure un accord directement avec un éditeur.

ANNEXE 17

Tableau récapitulatif

*Avantages*

*Inconvénients*

Adoption d'une NTIC	Surcroît de formation du public, de communication et de suivi du produit et de sa réception
Outil précurseur du site Internet de la DRAC	Formation d'un externe plus lourde
Accès de tous au panorama de presse	Compétences requises
Ouverture sur la gestion documentaire	Gestion quotidienne lourde, bricolage si seulement scanner A 4
	Pas réel gain de temps lors de la réalisation

## ANNEXE 18

### LE COMPTAGE

Comptage réalisé par Louise Depas, la vacataire, qui dispose d'une pratique plus grande du panorama de presse et lui est donc plus aisé de réaliser les notices ; de plus, mieux vaut avoir soi-même réalisé le panorama de presse avant d'en réaliser le traitement par notice.

Le 10/07/02

Ce travail de notices a été réalisé sur le modèle des notices de la DRAC Poitou Charente ; le traitement des 35 articles sélectionnés a duré environ 2h30.

Il s'agit de présenter la source des articles et d'en faire un petit résumé indicatif.

Mais ceci est sans compter avec le dépouillement, la sélection des journaux et articles.

Même si le temps consacré à cette activité est susceptible de réduire avec la pratique quotidienne et régulière, ce n'est pas une méthode qui vise à faire gagner du temps.

Le lundi 13-14-15/07/2002

Louise a réalisé la notice de 43 articles dans une durée de 2h30 ; selon elle, il faut compter environ 15 min de traitement pour deux ou trois articles (ceci dépend également du contenu et de la teneur polémique ou non de l'article).

# Annexe 19.

le journal	périodicité	adresse du site	édition du jour	accès aux archives
<i>presse nationale</i>				
le monde	quotidien	<a href="http://www.lemonde.fr">www.lemonde.fr</a>	accessible + édition des abonnés du monde.fr (3 euros par mois)	archives payantes, archives à partir de 1987, consultation gratuite des articles antérieurs à 7 semaines
libération	quotidien	<a href="http://www.liberation.fr">www.liberation.fr</a>	accessible	archives gratuites pour les dossiers (archives depuis janvier 1995), seulement contenu rédactionnel
L'Humanité	quotidien	<a href="http://www.humanite.presse.fr">www.humanite.presse.fr</a>	accessible	accès gratuit aux archives depuis 1996
le Figaro	quotidien	<a href="http://www.lefigaro.fr">www.lefigaro.fr</a>	accessible	archives payantes (archives depuis 1997), seulement contenu rédactionnel
les Echos	quotidien	<a href="http://www.lesechos.fr">www.lesechos.fr</a>	sommaire du journal, sélection d'articles du jour	archives payantes (accès aux références, sans accès aux articles)
la Tribune	quotidien	<a href="http://www.tribune.fr">www.tribune.fr</a>	sélection gratuite d'articles, sinon abonnement payant	archives gratuites
le Nouvel Obs	hebdomadaire	<a href="http://www.nouvelobs.com">www.nouvelobs.com</a>	sélection des articles du jour	quelques articles constituant dossiers (exemple, dossier culture) sont disponibles
l'Express	hebdomadaire	<a href="http://www.lexpress.fr">www.lexpress.fr</a>	sélection du journal du jour conservée une semaine	archives payantes
le Parisien	quotidien	<a href="http://www.leparisien.fr">www.leparisien.fr</a>		
presse régionale				
la Voix du Nord	quotidien	<a href="http://www.lavoixdunord.fr">www.lavoixdunord.fr</a>	accessible	une des jours précédents (accès gratuit) archives = dossiers de presse

remarque  
 moteur de recherche (simple, recherche multi critères...)  
 indexation des articles